



COMMUNAUTÉ DE LA
RIVIERA FRANÇAISE



RAPPORT D'ACTIVITÉS



Communauté de la Riviera française

16 rue Villarey - 06500 MENTON

+33 (0)4 92 41 80 30 - riviera-francaise.fr

T'es pas la Castafiore !

Baisse d'un ton pour ne pas déranger les autres voyageurs.

*Dehors comme à bord,
adopte le bon Zest !*



Sommaire

- 4 TERRITOIRE & ORGANISATION
- 6 ÉLUS COMMUNAUTAIRES
- 8 ÉVÉNEMENTS MARQUANTS



1 DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL



11

- 12 Promotion du tourisme & tourisme durable
- 14 Valorisation du patrimoine
- 16 Développement économique
- 18 Coopération transfrontalière et projets européens
- 20 Petites villes de demain
- 22 Solidarité territoriale & fonds de concours



24

2 ÊTRE SOBRE ET DURABLE

- 26 Plan climat & développement durable
- 28 Biodiversité & sites protégés
- 32 Agriculture locale
- 34 Prévention, tri & valorisation des déchets
- 36 Eau & assainissement
- 39 Transports & mobilité
- 41 Rénovation énergétique & amélioration de l'habitat



43

3

PROJETS & AMÉNAGEMENTS

- 44 Reconstruction de la Roya
- 46 Prévention des inondations
- 48 Grands projets
- 50 Habitat & mixité sociale



51

4

SERVICES SUPPORTS

- 52 Budgets
- 54 Ressources humaines
- 55 Communication publique
- 57 Commande publique & service juridique



Rapport d'activités 2022 - Septembre 2022. Communauté d'agglomération de la Riviera française - 16 rue Villarey, 06500 Menton. Directeur de la publication : François LEFEBVRE - Rédaction : Service de la Communication & les services - Photographie : Riviera française, Nice Matin, Vincent Jacques, Pictures&You, Ville de Menton, Remy Masseglia, JM.Cevasco, Jean-Pierre Rey, DR sauf mention contraire - Conception & Maquette : Comback - Impression : CEF SNED 2, rue de l'Hôtel des Postes, 06000 Nice.

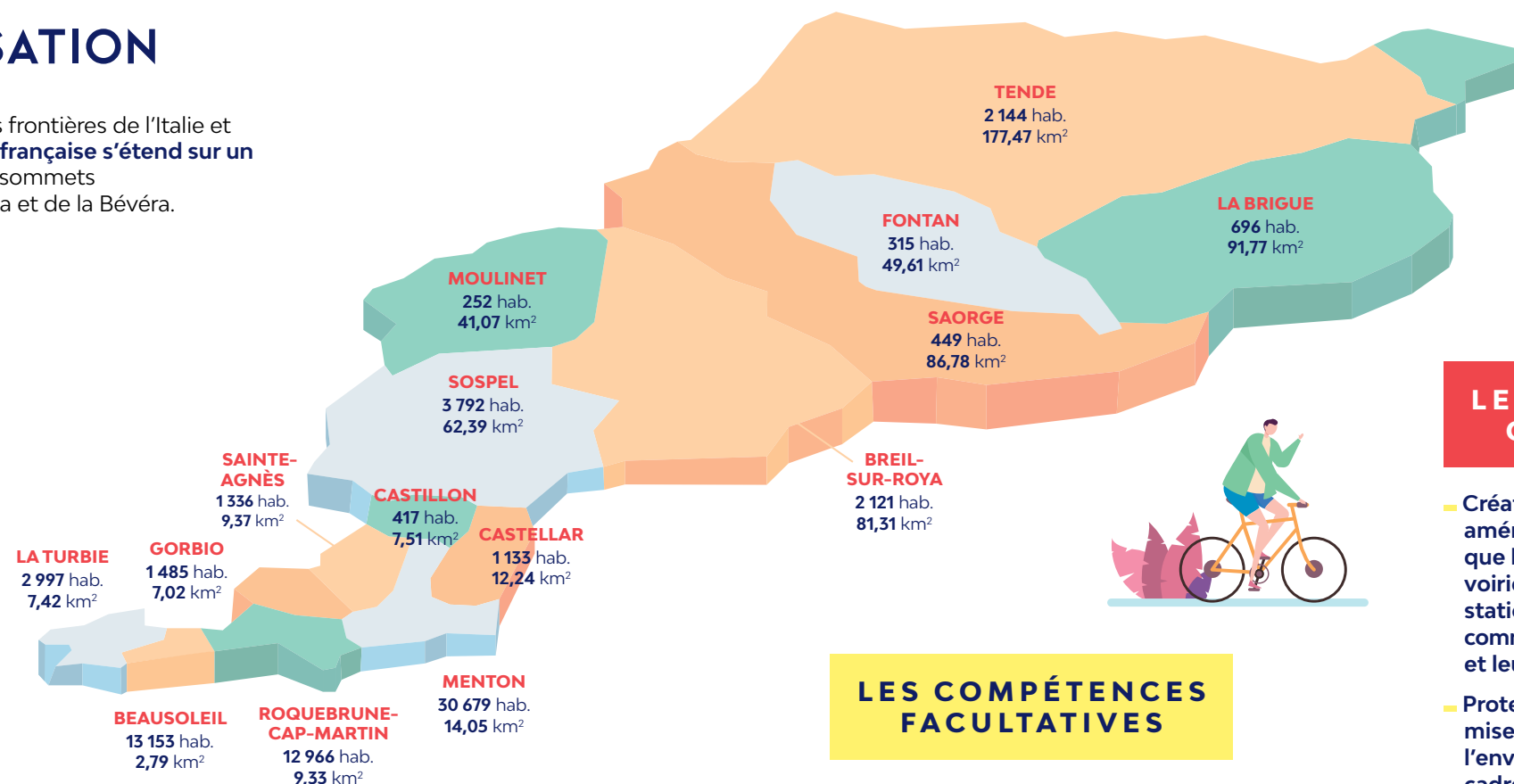
www.riviera-francaise.fr

Impression éco-responsable - Pour répondre aux enjeux écologiques d'aujourd'hui, ce document est imprimé à seulement 200 exemplaires sur un papier recyclé, avec une encre végétale, chez un imprimeur certifié Imprim'vert, PEFC/FSC et ISO 14 0001. Il est consultable en ligne sur notre site internet : www.riviera-francaise.fr

TERRITOIRE & ORGANISATION

Située à l'extrémité sud-est des Alpes-Maritimes, le long des frontières de l'Italie et de la Principauté de Monaco, la **Communauté de la Riviera française s'étend sur un territoire exceptionnel**, des rivages de la Méditerranée aux sommets du massif du Mercantour, en remontant les vallées de la Roya et de la Bévéra.

- **27.09.2001** : Création de la Communauté de la Riviera française par arrêté préfectoral au 1^{er} janvier 2002
- **01.01.2002** : Naissance officielle autour de 6 communes : Menton, Roquebrune-Cap-Martin, Beausoleil, Castillon, Sospel et Moulinet.
- **2003** : Intégration des communes de Gorbio, Sainte-Agnès, La Turbie
- **2008** : Intégration de la commune de Castellar
- **2014** : Intégration des 5 communes de la vallée de la Roya : Breil-sur-Roya, La Brigue, Fontan, Saorge, Tende
- **Aujourd'hui**, la Communauté de la Riviera française compte 15 communes et 73 935 habitants.



15 communes | **660,13** km²
73 935 habitants*

LES COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- **Création ou aménagement, ainsi que l'entretien de voiries et parcs de stationnement d'intérêt communautaire et leur gestion.**
- **Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie** : La lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores.
- **Fourrière automobile** : Sans préjudice du pouvoir de police des communes membres (par arrêté Préfectoral du 24 décembre 2002).
- **Fourrière des animaux** : Gestion du service de la fourrière des animaux, dont l'objet est la garde des animaux dangereux et errants (par arrêté Préfectoral du 24 décembre 2002).
- **Construction, aménagement, entretien, gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire**
- **Création et gestion de Maisons de Services au Public (MASP)** : Définition des obligations de services au public y afférent, en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000, relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

LES COMPÉTENCES FACULTATIVES

- **Versement en lieu et place des communes membres** : De la contribution obligatoire au service départemental d'incendie et de secours (SDIS), conformément à l'article 5211-17 du code général des collectivités territoriales.
- **Groupement de commande** : Passer des marchés publics au nom et pour le compte des communes membres réunies en groupement de commande, même indépendamment des compétences qui lui sont transférées conformément à l'article L 5211-4-4 du code général des collectivités territoriales.

LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- **Développement économique** (selon l'article L.4251-17 du code général des collectivités territoriales) : création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.
- **Aménagement de l'espace communautaire** : élaboration du schéma de cohérence territoriale (SCoT) ; création des zones d'aménagement concerté (ZAC) d'intérêt communautaire ; organisation de la mobilité, des transports collectifs et scolaires.
- **Équilibre social de l'habitat** : élaboration du programme local de l'habitat ; politique du logement social ; mise en place d'actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire, et des réserves foncières ; amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire.
- **Politique de la ville** : élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale, ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance reconnus d'intérêt communautaire, tels que la Mission Locale Est 06, la Maison de Justice et du Droit, la Maison de la Formation et le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance Intercommunal.
- **Gemapi** : (selon l'article L.211-7 du Code de l'Environnement)
- **Accueil des gens du voyage** : aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil.
- **Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés** : l'ensemble de la compétence élimination et valorisation des déchets des ménages et assimilés dans les conditions fixées par l'article L.2224-13 du code général des collectivités territoriales.
- **Eau potable** : tout service assurant tout ou partie de la production par captage ou pompage, de la protection du point de prélèvement, du traitement, du transport, du stockage et de la distribution d'eau destinée à la consommation humaine.
- **Assainissement** : à la fois « collectif », avec le contrôle des raccordements au réseau public de collecte, mais aussi la collecte, le transport et l'épuration des eaux usées, ainsi que l'élimination des boues produites ; et « non collectif » avec le contrôle des installations d'assainissement non collectif à travers les Services Publics d'Assainissement Non Collectif.
- **Eau pluviale** : (selon l'art. L 2226-1 du code général des collectivités territoriales.)

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Yves Juhel, Maire de Menton a été élu Président de la Communauté de la Riviera française le 22 février 2022 par le Conseil Communautaire avec 39 voix (6 blancs et 1 nul). Le Maire de Sainte-Agnès, Albert Filippi est devenu 1^{er} Vice-président.

CHIFFRES CLÉS

8 conseils communautaires | **11** bureaux communautaires & réunions des maires | **274** délibérations votées | **278** décisions communautaires

ÉLUS COMMUNAUTAIRES



YVES JUHEL
Maire de Menton

Président de la Communauté de la Riviera française & de l'Office de Tourisme Communautaire "Menton Riviera et Merveilles"

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE



ALBERT FILIPPI
1^{er} Vice-Président

Maire de Sainte-Agnès
Délégation : Développement durable, Tourisme & Relations avec la Métropole Nice Côte d'Azur



GÉRARD SPINELLI
3^e Vice-Président

Maire de Beausoleil
Délégation : Environnement, Accessibilité des centres-villes & Relations avec la Principauté de Monaco



JEAN-JACQUES RAFFAELE
5^e Vice-Président

Maire de La Turbie
Délégation : Développement économique & Relations avec la communauté du Pays des Paillons



SÉBASTIEN OLHARAN
7^e Vice-Président

Maire de Breil-sur-Roya
Délégation : GEMAPI & Relations avec le Conseil départemental



ANNE-MARIE ARSENTIO-CURTI
9^e Vice-Président

Maire de Castellar
Délégation : Agriculture & ruralité



BRIGITTE BRES
11^e Vice-Président

Maire de Saorge
Délégation : Patrimoine & Cadre de vie



PHILIPPE OUDOT
13^e Vice-Président

Maire de Fontan
Délégation : Reconstruction de la vallée de la Roya



STÉPHANIE JACQUOT
15^e Vice-Président

2^e Adjointe au Maire de Menton
Délégation : Numérique & Système d'information géographique (SIG)



PATRICK CESARI
2^e Vice-Président

Maire de Roquebrune-Cap-Martin
Délégation : Aménagement de l'espace, SCoT et Habitat, Relations avec la Principauté de Monaco & Relations avec le Conseil départemental



JEAN-MARIO LORENZI
4^e Vice-Président

Maire de Sospel
Délégation : Eau & Assainissement



JEAN-PIERRE VASSALLO
6^e Vice-Président

Maire de Tende
Délégation : Ressources humaines, Coopération transfrontalière & Espaces valléens



PAUL COUFFET
8^e Vice-Président

Maire de Gorbio
Délégation : Equipements culturels et sportifs



DANIEL ALBERTI
10^e Vice-Président

Maire de La Brigue
Délégation : Finances & Commande publique



OLIVIER CHANTREAU
12^e Vice-Président

Maire de Castillon
Délégation : Mobilité, Transports, Sécurité & gestion des Risques Majeurs



GUY BONVALLET
14^e Vice-Président

Maire de Moulinet
Délégation : Mission locale & Politique de la ville

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



PATRICE NOVELLI
Menton
1^{er} Adjoint



SYLVIANE ROYEAU
Menton
3^e Adjointe



NICOLAS AMORETTI
Menton
4^e Adjoint



ÉLODIE ROBERT
Menton
5^e Adjointe



JEAN-CLAUDE ALARCON
Menton
6^e Adjoint



MARINELLA GIARDINA
Menton
7^e Adjointe



FLORENT CHAMPION
Menton
8^e Adjoint



JOANNA GENOVESE
Menton
9^e Adjointe



ORNELLA GALTIER
Menton



SANDRA PAIRE
Menton



MARTINE CASÉRIO
Menton



ANTHONY MALVAULT
Menton



CÉDRIC MONTEIRO
Menton



DANIEL ALLAVÉNA
Menton



CINDY GENOVESE
Beausoleil
2^e Adjointe



NICOLAS SPINELLI
Beausoleil
3^e Adjoint



ALAIN DUCRUET
Beausoleil
5^e Adjoint



DANIELLE LISBONA
Beausoleil
6^e Adjointe



ELÉONORE PATERNOTTE
Beausoleil
8^e Adjointe



STÉPHANE MANFREDI
Beausoleil



EDOUARD-JEAN CURTET
Beausoleil



JEAN-LOUIS DEDIEU
Roquebrune
1^{er} Adjoint



SOLANGE BERNARD
Roquebrune
2^e Adjointe



PATRICIA LORENZI
Roquebrune
3^e Adjointe



CHRISTOPHE GLASSER
Roquebrune
4^e Adjoint



VÉRONIQUE BATONNIER
Roquebrune
5^e Adjointe



GHISLAIN POULAIN
Roquebrune
6^e Adjoint



GUILLAUME CONTESSE
Roquebrune



MARTINE FERRERO
Sospel
4^e Adjointe



BRIGITTE ALBERTINI
La Turbie

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS



JANVIER

YVES JUHEL RENCONTRE LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le 10 janvier, le Président de la République et les services de l'Etat sont revenus dans la Roya pour mieux se rendre compte de l'ensemble du travail accompli après le passage de la Tempête Alex. Au cours d'une entrevue, Yves Juhel a remis au Président de la République un rapport complet détaillant l'ensemble des opérations prioritaires pour la vallée.



FÉVRIER

NOUVELLE ÉTAPE POUR LE FUTUR PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL

C'est la fin des travaux du chantier de mise en accessibilité des quais de la Gare de Menton, place maintenant aux travaux du Pôle d'Échanges Multimodal. La première étape consiste à reconfigurer et réaménager le bâtiment de la gare. Suivront ensuite les travaux de construction du parking, ainsi que la création du nouveau parvis.



MARS

CONNAÎTRE LES PRIORITÉS DU PLAN CLIMAT

Afin de construire la stratégie de territoire qui se déclinera sous la forme d'un programme d'actions partagé entre les collectivités, entreprises, associations et habitants, afin de lutter ensemble contre le changement climatique et s'adapter à ses effets, un questionnaire a été ouvert en ligne pour collecter les axes prioritaires de chacun et identifier des actions déjà menées par les acteurs de terrain.



AVRIL

LES RESTAURATEURS OFFRENT 8 000 € AUX SINISTRÉS DE LA VALLÉE DE LA ROYA

Les représentants de l'association « Nos restos de Menton à la Roya : le même combat » ont remis un chèque de 8 000 € au profit des sinistrés de la vallée de la Roya après avoir organisé l'initiative « Restos sur le pouce ». Durant 3 mois, 17 restaurants avaient investi des chalets sur l'esplanade Francis-Palmero à Menton pour une opération solidaire de plats « à emporter » en reversant 10 % des bénéfices au profit des sinistrés.

8 NOUVELLES BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUE POUR LES VÉHICULES SONT INSTALLÉES DANS LE CADRE DU PROJET EUROPÉEN MOBIL DU PITER PAYS-SAGES

Voir page 18.



MAI

INAUGURATION DE L'AIRE D'AUTOROUTE VIA JULIA AUGUSTA

Après 6 mois de travaux, l'aire d'autoroute de La Turbie sur l'A8 arbore une nouvelle appellation : « Aire de la Via Julia Augusta ». Le renouvellement de l'offre de service a été l'occasion de renforcer l'ancrage du lieu dans l'histoire et le patrimoine du territoire.

LA CAMINA MANGIA DÉBARQUE À ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN POUR UNE EXPÉRIENCE GOURMANDE ET CONVIVIALE. LE PROJET EST SOUTENU DANS LE CADRE DU PROJET EUROPÉEN PAYS AIMABLES

Voir page 32.



JUIN

LES COLLÉGIENS SENSIBILISÉS AU PORT DE LA CEINTURE DE SÉCURITÉ DANS LES CARS

La semaine de la sécurité dans les transports en commun a été dédiée à la sensibilisation des élèves de 6^e aux consignes d'évacuation et au port de la ceinture de sécurité grâce à un véhicule pédagogique qui simule un accident. L'exercice s'est poursuivi par un temps d'échange avec un agent de la Police Municipale durant lequel chacun a pu exprimer son ressenti et dialoguer avec ses camarades.



JUILLET - AOÛT

LES ANIMATIONS ESTIVALES BATTENT LEUR PLEIN

Que ce soit sur le tri et la prévention des déchets, l'Aire Marine protégée « Cap Martin » ou dans le cadre des Escapades Baroques en Riviera, l'été 2022 a été riche en événements : stands de sensibilisation, randonnées subaquatiques, sorties en bateau, représentations théâtrales, concerts ou visites insolites... Chacun a trouvé son rendez-vous à ne pas manquer.



LES BUS DE LA LIGNE 25 ÉQUIPÉS DE PORTE-VELOS ENTRE MENTON ET TENDE DANS LE CADRE DU PROJET EUROPÉEN MOBIL DU PITER ALPIMED.

Voir page 39.



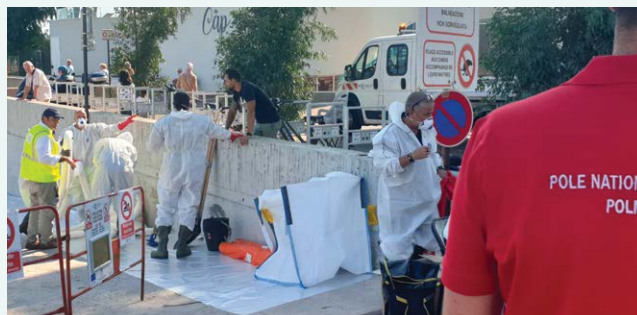
SEPTEMBRE

LANCEMENT DES TRAVAUX DE MODERNISATION DES RÉSEAUX D'EAU À ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN

Un vaste chantier de modernisation des réseaux d'eau a été lancé sur l'avenue Jean Jaurès pour une durée de 18 mois. Cette opération de grande envergure est destinée à remplacer la principale canalisation, et donc de sécuriser l'alimentation en eau potable vers l'est de la commune.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

OCTOBRE



PARTICIPATION À L'EXERCICE DE LUTTE CONTRE UNE POLLUTION MARINE

Animatrice de l'Aire Marine protégée « Cap Martin » - site Natura 2000, la Communauté de la Riviera française a participé à l'exercice de gestion de crise « grandeur nature » RAMOGEPOL, du nom de l'accord tripartite entre la France, l'Italie et Monaco, afin de lutter contre la pollution marine. Cette opération a mobilisé une quarantaine d'agents et d'élus.



LANCEMENT DE L'OPÉRATION OBJECTIF ZÉRO DÉCHET À MENTON POUR LA 3^E ÉDITION

Voir page 34.



NOVEMBRE

LA RIVIERA FRANCAISE PREMIER "TERRITOIRE EXPÉRIMENTAL SUR LA TRANSITION CLIMATIQUE"

Pour renforcer son engagement et répondre plus efficacement et plus rapidement aux enjeux de la transition écologique et du développement durable, Yves Juhel a signé un protocole d'accord novateur, appelé « Territoire expérimental sur la transition climatique » avec son partenaire VEOLIA pour une durée de 3 ans. L'objectif est de créer un dialogue privilégié et de mener conjointement des réflexions pour aboutir à des propositions innovantes sur les sujets climatiques prioritaires pour les 15 communes du territoire.



DÉCEMBRE

REPRISE DES TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX DE LA RUE PIETRA SCRITTA À MENTON

Les travaux de renouvellement des réseaux enfouis (eau potable, eaux usées, eaux pluviales), ainsi que de la fibre et de l'éclairage public dans le secteur de la Pietra Scritta, ont débuté leur dernière phase de chantier. L'opération devrait durer 6 mois, pour une finalisation des travaux avant l'été 2023.

1

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

1.1 PROMOTION DU TOURISME & TOURISME DURABLE

Impliquée depuis 2015 dans le dispositif « Espace Valléen », la Communauté de la Riviera française poursuit son engagement en faveur du développement et de la diversification touristique. Elle a créé l'Office de Tourisme Menton, Riviera & Merveilles qui est en charge de la promotion touristique du territoire, dont la mission principale est l'accueil et l'information des touristes.

L'année 2022 a été marquée par le démarrage opérationnel des différentes opérations inscrites dans le plan d'actions Espace Valléen et le lancement du programme « Avenir Montagne Ingénierie ».

CHIFFRES CLÉS

2
dispositifs
financiers mobilisés

3
Comités de Pilotage

1
Séminaire
Espace Valléen

60
tracés VTT reconnus

L'OFFICE DE TOURISME AMÉLIORE SON ACTION

L'Office de Tourisme a mené une étude sur le renouveau touristique de la Vallée de la Roya. Celle-ci a été finalisée et validée par le Conseil Communautaire en mars. **Le plan d'actions qui en découle a été présenté en Comité de Direction et adopté en avril 2022.**

Les actions :

- Mise en œuvre d'un plan de communication afin de développer la notoriété de la destination sur les marchés prioritaires et développer des séjours
- Édition d'un nouveau magazine de destination
- Développement des relations presse avec l'accueil de journalistes et influenceurs
- Création d'une newsletters grand public
- Organisation du 1^{er} salon pour les professionnels
- Création d'ateliers numériques pour faire monter en compétences les prestataires et partenaires

L'année 2022 a également été marquée par l'obtention de la marque « Qualité Tourisme » et le classement de l'Office de Tourisme Communautaire en catégorie 1 pour une durée de 5 ans.



L'Office de Tourisme réalise son propre Rapport d'Activités – Disponible sur demande à info@menton-riviera-merveilles.fr

ESPACE VALLÉEN : UNE ACTION DYNAMIQUE

Plusieurs projets financés au titre du dispositifs Espace Valléen ont abouti comme la mise en place d'un jet d'eau sur le lac et la création d'une base nautique à Breil-sur-Roya, ainsi que l'aménagement d'une maison de la pêche à Tende.

Parallèlement, la Communauté de la Riviera française a accueilli le 1^{er} séminaire Inter-espaces valléens à Saint-Delmas-de-Tende, le 13 et 14 octobre. Cette rencontre a permis de regrouper les représentants des 39 espaces valléens répartis sur l'ensemble du massif alpin.

Du côté de la gouvernance, 3 comités de pilotage ont été organisés pour acter les grandes orientations touristiques du territoire et le lancement du dispositif « Avenir Montagne Ingénierie ».

AVENIR MONTAGNE INGÉNIERIE : UNE PREMIÈRE ANNÉE RICHE EN PROJET

Dans le contexte post tempête Alex, la stratégie touristique communautaire a été élaborée en faveur d'un tourisme équilibré dit de « toutes saisons », respectueux de la biodiversité et valorisant les paysages. Elle prévoit également le développement des activités de plein air, dont le VTT. C'est dans ce cadre que le programme « Avenir Montagne Ingénierie » vient accompagner les vallées de la Roya et la Bévéra afin d'accélérer la transition écologique vers un modèle de tourisme plus résilient et durable.

En 2022, la Communauté de la Riviera française a engagé une étude auprès du Bureau d'Études spécialisé en tourisme, ANCORIS. Le diagnostic a révélé un manque d'infrastructures touristiques dans la vallée de la Roya. Les recommandations pour la mise en œuvre de projets seront connues en 2023.

De nouveaux circuits pour le VTT : le Chargé de Mission « Avenir Montagne Ingénierie » a mené un travail sur le renforcement de la pratique du VTT autour des 3 pôles majeurs : Breil-sur-Roya, Sospel, Tende-La Brigue. Il a réalisé un recensement des 66 circuits dédiés au VTT sportif. Chaque circuit a été classé selon le niveau de difficulté et le dénivelé. Un plan d'actions a été élaboré pour prévoir les aménagements cyclables et l'entretien des sentiers sur les 3 prochaines années en partenariat avec les communes concernées et le Département des Alpes-Maritimes.

En fin d'année, une boucle de découverte à vélo du village de La Brigue a été conçue avec la volonté d'étendre ce produit aux 4 autres communes de la vallée de la Roya.

Et le Trail... : un travail de structuration a été initié pour améliorer l'offre « trail » sur le territoire avec comme objectif de créer une station dédiée. Après plusieurs réunions, les acteurs et élus locaux sont tombés d'accord pour que la promotion soit assurée par l'Office de Tourisme Communautaire.

1.2 VALORISATION DU PATRIMOINE

La Communauté de la Riviera française est impliquée dans **de nombreux projets de mise en valeur du patrimoine communautaire : antique, baroque, de villégiature.**

Durant l'année 2022, de nombreuses collaborations avec l'Office de Tourisme et le Centre des Monuments Nationaux se sont avérées des **partenariats bénéfiques.**

CHIFFRES CLÉS

200
élèves sensibilisés au
programme pédagogique
Via Julia Augusta

1
exposition
virtuelle

45
rendez-vous
des Escapades
Baroques en Riviera

LA VIA JULIA AUGUSTA SOUS UN NOUVEL ANGLE

La création de l'expérience virtuelle 360° « Il était une voie le voyage des Romains en Riviera » s'est terminée en décembre 2022. Celle-ci reprend les codes de l'exposition itinérante dédiée à la Via Julia Augusta au travers de 20 vues à 360° au sol ou aériennes et 10 salles d'exposition 3D. Conçue en collaboration avec la société EDIKOM, l'opération a nécessité plus de 2 ans de travail et la modélisation 3D de plus d'une trentaine de pièces archéologiques.

Du côté de la médiation culturelle, un programme éducatif autour de la Via Julia Augusta a été conçu et décliné en 8 séances ajustées en fonction du niveau scolaire. Il répond aux objectifs établis par

l'Éducation Nationale sur les thématiques de l'histoire et l'histoire des arts. Sur l'année, 6 établissements scolaires y ont participé : l'école du Rataou, l'école du Cap, l'école de la Plage à Roquebrune-Cap-Martin ; l'école de La Turbie ; le collège Bellevue de Beausoleil ; les étudiants de Licence d'Histoire de l'Université Côte d'Azur.

Parallèlement, les parcours jeux « L'Aventure Temporelle sur la Via Julia Augusta » ont été déclinés sur les communes de Roquebrune-Cap-Martin et Beausoleil pour accompagner le programme éducatif de sorties sur les sites patrimoniaux et le tracé de la voie.



ET AUSSI



- Inauguration de l'aire d'autoroute « Via Julia Augusta » sur la commune de La Turbie avec l'installation d'une tapisserie murale et des panneaux d'information culturelle.
- Participation aux Journées Européennes du Patrimoine avec 2 sorties en bateau pour découvrir la Via Julia Augusta qui ont regroupé plus de 60 personnes.
- Participation aux Journées Européennes de l'Archéologie en partenariat avec le Centre des

Monuments Nationaux autour de la découverte de la Via Julia Augusta avec des activités dédiées aux élèves de CM1 et CM2, et au grand public avec une visite guidée de la Carrière du Justicier à La Turbie, un jeu de piste et une saynète jouée par la société 1.2.3 CAT.

- Implantation de 8 panneaux interactifs dédiés à la Via Julia Augusta sur des principaux sites et création d'un parcours d'interprétation.

LES ESCAPADES BAROQUES : UNE ÉDITION REMARQUÉE

Les Escapades Baroques en Riviera ont pour objectif de valoriser le patrimoine baroque du territoire et de proposer une offre culturelle de qualité, en cohérence avec le plan d'action de relance touristique des vallées.

La programmation 2022 a proposé 45 rendez-vous entre les mois de juin et septembre avec des visites expérientielles et nocturnes, des concerts, une tournée théâtrale et des ateliers gourmands au Monastère de Saorge.



1.3 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La Communauté de la Riviera française a renforcé ses moyens humains afin **de promouvoir le développement du territoire avec 4 recrutements au sein du service développement économique.**

Simultanément, elle a poursuivi son soutien à l'entrepreneuriat à travers la signature d'une **convention d'objectifs triennale avec l'association Initiative Menton Riviera** pour un montant annuel de 115 000 €.

INITIATIVE MENTON RIVIERA : UN BILAN POSITIF



En 2022, Initiative Menton Riviera a financé et accompagné 54 entrepreneurs qui ont créé ou maintenu 111 emplois sur le territoire.

Cela représente plus de 5 M€ investis dans l'économie locale. Près de 299 000 € de prêts d'honneur ont été engagés avec un prêt moyen de 6 650 €.

Le réseau, composé de 50 bénévoles et 4 salariés, s'est mobilisé aux côtés des entrepreneurs et a pris la pleine mesure des nouvelles attentes et préoccupations de la société et des nouveaux entrepreneurs.

Plus souvent en reconversion professionnelle et soucieux des effets de leurs activités sur l'environnement, leurs besoins en accompagnement ont évolué. Les actions de soutien à l'entrepreneuriat des femmes, des jeunes, des demandeurs d'emploi et des habitants les plus fragilisés par les crises ont été également renforcées.

Initiative Menton Riviera réalise son propre Rapport d'Activités – Disponible sur demande à direction@initiative-riviera.fr



PRINCIPALES ACTIONS

En 2022, la Communauté de la Riviera française a engagé de nouvelles actions pour accompagner les entreprises locales, faciliter leur implantation, nouer des partenariats avec les acteurs économiques locaux afin de favoriser la création d'un environnement propice à l'innovation et à la croissance économique :

- Renouvellement des membres du Conseil de Développement.
- Organisation d'un événement autour des saveurs de la Méditerranée sur le thème « Automne des producteurs » qui a réuni près de 40 stands et 5 500 visiteurs à Menton.
- Obtention d'une subvention de 25 000 € et du label « Année de la Gastronomie » dans le

cadre de la « mise en valeur des réalisations territoriales exemplaires dans le domaine de la gastronomie par le Chef Guillaume Gomez, représentant du Président de la République pour la Gastronomie et l'Alimentation et Meilleur Ouvrier de France Diplomatie Culinaire.

- Implantation d'une entreprise de Padel sur la Zone d'Activité Économique Fontan Deleuse à Sospel.
- Poursuite des attributions d'aides dédiées à l'accompagnement des acteurs économiques de la Roya touchés par la tempête Alex dans le cadre du fonds d'appui avec 420 000 € accordés.



1.4 COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE & PROJETS EUROPÉENS

Frontalière avec la Région Ligurie à l'est, la Région Piémont au nord et la Principauté de Monaco à l'ouest, la Communauté de la Riviera française a continué à **renforcer ses actions en matière de coopération transfrontalière**.

Sa volonté est de faire de sa localisation un atout majeur pour son développement territorial. Elle a maintenu son implication dans les **programmes de coopération territoriale européenne (Plans Intégrés Territoriaux - PITER) cofinancés par le programme Interreg Alcotra**, qui constituent un levier de déploiement d'actions et de projets.

LE PITER ALPIMED EN ACTION

Dans le cadre du PITER ALPIMED qui concerne les 11 communes des villages perchés, vallée de la Roya et de la Bévéra ; la valorisation des Routes du Sel comme un produit touristique autour de circuits thématiques s'est poursuivie.

L'élaboration du circuit thématique consacré aux métiers du temps s'est achevée avec l'installation de 8 figurines en acier thermolaqué dans le village de Saorge et la création d'outils numériques destinés à promouvoir les routes du Sel en Roya-Bévéra avec l'accompagnement de l'Office du Tourisme Communautaire.

Parallèlement, pour accompagner la transition vers une mobilité plus durable en montagne, 3 porte-vélos sur les bus du réseau Zest et 8 bornes de recharge supplémentaires pour véhicules électriques ont été subventionnés et installés par l'intermédiaire du Service des Transports.



CHIFFRES CLÉS

788 125 €
porté pour le projet
Concert-Eaux OPÉRA

7
partenaires français
et italiens impliqués

2
nouveaux dépôts
de candidature

LE PITER PAYS-SAGES POURSUIT SON DÉVELOPPEMENT

Du côté du PITER PAYS-SAGES, qui s'étend lui sur les communes du littoral, de Menton, Roquebrune-Cap-Martin, Beausoleil et La Turbie, ont été soutenus financièrement :

- un itinéraire touristique de valorisation des paysages transfrontaliers sur la période « Belle Époque » au travers de balades dédiées et accompagnées d'un support touristique ;
- le développement d'un itinéraire transfrontalier dédié à la Via Julia Augusta, et la création de l'exposition virtuelle qui a été présentée au public en janvier 2023 ;
- l'organisation de journées de découverte de ces itinéraires et de l'outil numérique « My Vizito » développé en collaboration avec l'Office de Tourisme.



ÊTRE PILOTE DU PROJET CONCERT-EAU OPÉRA



La Communauté de la Riviera française a été nommée « chef de file » du projet Concert-Eaux Opéra sur la période 2021-2027.

Le projet doit permettre d'améliorer les connaissances des caractéristiques climatiques du bassin hydrique de la Roya pour définir les futurs scénarii d'exploitation.

Le projet est doté d'un budget total de près de 2 M€ réparti entre 7 partenaires et financé à hauteur de 80 % par le programme ALCOTRA en 2023 et 2024. Le budget total porté de la Communauté de la Riviera française est de 788 125 €, dont 630 500 € (80 %) de financement européen (FEDER).



RENFORCER LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE DE PROXIMITÉ

Après la signature du Traité du Quirinal le 21 novembre 2021, la Communauté de la Riviera française a souhaité accroître ses relations avec les collectivités voisines italiennes pour devenir un des acteurs de la coopération transfrontalière locale. Elle a renforcé ses liens avec la ville de Sanremo à travers un dialogue régulier et a poursuivi ses échanges avec celle de Vintimille sur des dossiers techniques, notamment au sujet du champ captant dans la Roya. De la même façon, elle a approfondi ses relations avec les acteurs de la coopération locale, les collectivités italiennes frontalières des différents échelons, les universités, la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT) et les représentants de l'État chargés des relations transfrontalières.

AUTRES ACTIONS

- Dépôt du dossier de candidature au Programme Interreg Alcotra pour la promotion des itinéraires cyclables sur la structuration des offres liées aux activités de pleine nature.
- Dépôt d'un dossier de candidature au Programme Interreg Alcotra pour la promotion des itinéraires cyclables à l'échelle transfrontalière et la structuration d'une offre locale franco-italienne liée aux activités de pleine nature.
- Partenaire de l'opération du train historique « Le train de Biancheri » qui a circulé entre Vintimille-Cuneo le 14 mai 2022.
- Participation à la fête transfrontalière du Col de Tende en septembre 2022.
- Réalisation d'une étude sur la disponibilité des ressources hydriques dans le cadre du PITER ALPIMED.
- Signature de la « charte transfrontalière pour un territoire soutenable face au changement climatique » par l'ensemble des partenaires du PITER ALPIMED.
- Financement d'actions de soutien à l'agriculture identitaire pour la remise en état de parcelles présentant des murs en pierres sèches et l'organisation ateliers de sensibilisation.
- Signature de l'accord pour la création d'un Comité Transfrontalier dédié à la gestion des risques naturels et à la résilience des territoires avec les partenaires du PITER PAYS-SAGES.
- Participation à la conférence « Le traité du Quirinal : une signature qui unit France et Italie » qui s'est tenue à Imperia en octobre 2022.
- Avancement des démarches auprès de la Région Ligurie pour l'obtention de l'autorisation d'exploitation d'un nouveau puis sur le champ captant de Porra à Vintimille.
- Lancement d'un projet de constitution d'un Groupement Européen pour la Coopération Territoriale (GECT) avec des institutions locales italiennes.

1.5 PETITES VILLES DE DEMAIN

Les communes de Sospel, Breil-sur-Roya et Tende **sont lauréates du dispositif « Petites Villes de Demain »** porté par la Communauté de la Riviera française : un programme national de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires **visant à redynamiser les bourgs anciens des communes de moins de 20 000 habitants.**

CHIFFRES CLÉS

2
recrutements
de cheffes de projets

3
communes
lauréates

100 000 €
attribués à chaque
commune



DÉMARRAGE OPÉRATIONNEL DU DISPOSITIF

Depuis octobre 2021, date de signature de la convention d'adhésion de la Communauté de la Riviera française avec les services de l'État, la Banque des Territoires et les communes lauréates ; le dispositif « Petites Villes de Demain » a su s'intégrer au sein du territoire avec le lancement des premières études et actions de terrain :

- Organisation de rencontres pour la prise de contact avec les acteurs institutionnels et locaux.
- Proposition d'un système de gouvernance et d'une méthode de travail pour chaque commune avec la création d'un Comité de suivi thématique ; de Comités Techniques ; et d'un Comité de Pilotage pour les arbitrages politiques.
- Contribution à la mise en réseau local et national du dispositif.
- Définition du calendrier de la future convention d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) sur la période 2022 à 2024.
- Participation aux réunions de coordination des dispositifs territoriaux ou autres réunions impactant les projets.



LES PREMIERS PROJETS À ACCOMPAGNER

- **À Tende** : réouverture de la carrière de pierres de Lauzes, création d'un Pôle pêche.
- **À Breil-sur-Roya** : création d'un tiers lieu de la Roya « art-artisanat-architecture », aménagement des berges et création d'un Pôle oléicole.
- **À Sospel** : création d'un lieu dédié à l'agriculture-restauration-formation au pré Saint Gervais, valorisation de la place Saint-Michel, du et projets d'amélioration du patrimoine et du cadre de vie.

Dans le cadre de la Mission Interministérielle de Reconstruction des Vallées (MIRV), les Cheffes de projet ont participé aux groupes de travail. Elles ont assuré la coordination et le montage technique des dossiers pour les futures demandes de subventions, identifié les financements nécessaires à la réalisation des opérations ciblées sur Breil-sur-Roya et Tende.



AUTRES ACTIONS

- Participation à la mise en œuvre de projets communaux et communautaires : requalification en matière d'habitat dans les centres-bourgs, redynamisation commerciale en partenariat avec le Service Développement Economique, participation aux ateliers du Plan Climat, contribution à l'étude portant sur les besoins en infrastructures touristiques de la Roya en lien avec le programme « Avenir Montagne Ingénierie ».
- Préparation à l'élaboration de la Convention d'Opération de Revitalisation du Territoire dans un délai contractuel de 18 mois.

1.6 SOLIDARITÉ TERRITORIALE & FONDS DE CONCOURS

La Communauté de la Riviera française est avant tout au service de ses communes membres. En attribuant des fonds de concours aux communes de son territoire, **elle a maintenu sa politique de dotation destinée à accompagner les projets d'investissement locaux.**

CHIFFRES CLÉS

92

fonds de concours
attribués

14

communes
bénéficiaires

187 823 €

pour des travaux en lien
avec la reconstruction
de la Roya

53 329 €

pour la restauration
de Patrimoine



FONDS DE CONCOURS ATTRIBUÉS EN 2022

Cette année, la Communauté de la Riviera française a participé financièrement à de nombreux projets communaux en attribuant plus de 1,4 M€ de subventions par l'intermédiaire de fonds de concours.

Les projets menés par les communes ont concerné le plus souvent **des opérations de travaux, l'acquisition de foncier, la réalisation d'études, l'achat de matériel, la réfection de bâtiments communaux, ainsi que des aménagements de sites.** La somme versée conformément au règlement d'attribution des fonds de concours ne peut excéder la part de financement assuré hors subvention (y compris le fonds de compensation de TVA) par la commune.

■ **MENTON** : acquisition aménagement de la crèche AROMA : **311 656,00 €**

■ **ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN** : réaménagement du carrefour de l'avenue de la Lodola : **137 252,00 €**

■ **LA TURBIE** : construction du pôle sécurité (acompte 50 %) : **133 372,00 €**

■ **GORBIO** : travaux de voirie communale, agencement du complexe sportif, rénovation de la Mairie et de la salle des fêtes, réfection de la toiture de la Chapelle des Pénitents et du presbytère, acquisition de matériel et construction d'une Maison d'Assistants Maternelles : **204 141,07 €**

■ **SAINTE-AGNÈS** : acquisition d'équipements, réhabilitation du local, remplacement de luminaires en LED, restauration d'une toile à la Chapelle Saint-Michel, travaux de mise aux normes et sécurité des bâtiments communaux, construction d'un City stade, travaux de voirie, achat de véhicule : **108 813,67 €**

■ **CASTELLAR** : construction d'un bassin et achat d'un colombarium : **9 850,00 €**

■ **CASTILLON** : confortement et réfection de voirie, requalification de la place Saint-Julien, réalisation d'une mission de relevé topographique : **61 663,39 €**



— **SOSPEL** : travaux de voirie et d'éclairage, acquisition de véhicules, acquisition de matériel, travaux de débroussaillage, rénovation de logements, aménagement d'une aire de loisirs : **204 780,00 €**

— **MOULINET** : acquisition de matériel et création d'un terrain multisport : **19 957,50 €**

— **BREIL-SUR-ROYA** : acquisition de matériel, étude de programmation pour la revitalisation du centre du village, travaux de restauration des pianos et d'un orgue, travaux de mise en conformité : **26 465,69 €**

— **FONTAN** : travaux de voirie, réfection de bâtiments communaux, acquisition de parcelles cadastrées situées dans le quartier Tourette : **47 735,00 €**

— **SAORGE** : travaux de réfection et d'aménagement : **97 386,73 €**

— **LA BRIGUE** : réfection de la toiture et de bâtiments communaux, achat de matériel : **21 541,16 €**

— **TENDE** : réaménagement du jardin d'enfants, réalisation d'une étude de programmation, acquisition de matériel : **86 544,00 €**



2

**ÊTRE SOBRE
ET DURABLE**

2.1 PLAN CLIMAT & DÉVELOPPEMENT DURABLE

Depuis 2020, la Communauté de la Riviera française et la Communauté de Communes du Pays des Paillons poursuivent **un travail collaboratif d'élaboration de leur Plan Climat Air Energie Territorial**.

Ce projet marque leur engagement en faveur **d'une stratégie d'atténuation et d'adaptation** au changement climatique et la protection de l'atmosphère.

FINALISATION DU DIAGNOSTIC

L'année 2022 marque la fin de la phase de diagnostic. Validé par les élus, il a fait l'objet de plusieurs présentations en réunions publiques notamment à Menton et Breil-Sur-Roya.

Il a nécessité de récolter de nombreuses données sur le territoire. Un travail collaboratif qui s'est matérialisé par la signature de conventions avec des organismes privés, institutionnels ou associatifs : ENEDIS, GRDF, Association des Communes Forestières des Alpes-Maritimes, Atmosud et des associations environnementales.

CHIFFRES CLÉS

10
mois d'analyse

2
énergies
dominantes

2,5
MWh/habitant
produits
sur le territoire

255 382 t
équivalent CO₂ émis

CONCERTATION DU PUBLIC

En mars, des questionnaires ont été diffusés auprès des habitants du territoire pour accompagner l'élaboration du diagnostic. Voici les résultats les plus significatifs :

- **Le changement climatique** : les habitants affirment ressentir localement les effets du changement climatique, à savoir les événements climatiques exceptionnels (68 %) et l'évolution des saisonnalités (60 %).
- **Pour se déplacer** : les habitants utilisent tous les modes de déplacement avec une prépondérance pour la voiture (29 %) et la marche à pied (20 %).
- **Pour moins utiliser la voiture personnelle en « solo »** : les habitants évoquent principalement le développement des transports en commun avec des horaires plus fréquents (39 %) et la sécurisation des pistes cyclables (39 %).
- **Les priorités** : les objectifs prioritaires à atteindre pour les habitants du territoire sont d'agir sur le trafic routier (59 %) et d'optimiser la performance énergétique des bâtiments (25 %).



- **Les freins pour passer à l'action** : les habitants sont prêts à faire évoluer leurs pratiques à condition que la collectivité et les pouvoirs publics s'impliquent fortement et donnent l'exemple (42,4 %). Sans condition, les habitants affirment qu'ils feront alors leur part (38,8 %).



ATELIERS DE CONSTRUCTION DE LA STRATÉGIE

Des réunions internes entre les différents services ont favorisé les échanges sur les projets et les missions menés. Cette approche transversale a permis de recueillir les bases essentielles et préparatoires à l'élaboration de la stratégie.

Par la suite, plusieurs ateliers participatifs ont été organisés avec les élus et les agents afin de réfléchir sur l'avenir du territoire dans différents domaines : la mobilité, le logement...

Le 22 septembre 2022, une **formation spécifique « Atelier 2tonnes »** animée par Claire Morvan a été organisée auprès des élus et des agents. Elle était destinée à les sensibiliser aux enjeux du changement climatique et aux comportements à adopter pour tendre vers l'objectif national de neutralité carbone d'ici 2050.

Ce travail interne sera complété en 2023 par une phase externe pour finaliser l'élaboration de la stratégie avec des objectifs quantifiés à 2030 et à 2050.

AUTRES ACTIONS

- Le Cabinet MTD A a été retenu en novembre pour assurer l'**Évaluation Environnementale Stratégique** indispensable à l'élaboration du Plan Climat. L'intérêt est d'éviter que les actions envisagées aient des effets néfastes sur l'environnement. Ce document permet aussi de contribuer à la bonne participation et information du public avant et après que les décisions soient prises.
- L'agence **COTEWEB** a été retenue pour construire le **site internet du Plan Climat** commun à la Communauté de Communes du Pays des Paillons et à la Communauté de la Riviera française. Le travail d'élaboration a débuté et le site sera en ligne au 1er trimestre 2023. L'objectif est d'informer le grand public des deux territoires sur l'état d'avancement du Plan Climat, ainsi que de poursuivre la sensibilisation sur les enjeux du changement climatique et de pérenniser l'animation à travers des actualités, sondages et autres informations.



2.2 BIODIVERSITÉ & SITES PROTÉGÉS

La Communauté de la Riviera française assure la gestion et l'animation de **6 sites Natura 2000, dont 5 sites terrestres** (Mont Chajol, Marguareis-La Brigue-Fontan-Saorge, vallée du Careï - collines de Castillon, La Bendola, site à chauves-souris de Breil-sur-Roya) et **1 Aire Marine protégée (Cap Martin)**.

Ces espaces naturels ou semi-naturels, ont une biodiversité très riche grâce à un climat méditerranéen tempéré, un relief contrasté et des milieux naturels variés. Ils recèlent de nombreux habitats et espèces remarquables ou protégées, dont plusieurs sont très rares, voire uniques en France. Tous les ans, des suivis sont réalisés pour surveiller leur évolution et, au besoin, mettre en place des actions de protection.

CHIFFRES CLÉS

27
événements
organisés

16
interventions
en milieu scolaire

8
formations
murs en pierres sèches

5
manifestations sportives
accompagnées

SITES NATURA 2000 TERRESTRES

RENOUVELLEMENT DU PROJET AGRO-ENVIRONNEMENTAL ET CLIMATIQUE

Le PAEc est reconduit sur 2023-2027 sur un périmètre presque similaire. L'objectif est de renouveler les *Mesures agro-environnementales et Climatiques* existantes et d'en élaborer de nouvelles. Une convention est passée avec le CERPAM pour prévoir des temps d'échanges sur la planification des MAEc à partir de l'année 2023.



TRAVAUX DE DÉBROUSSAILLAGE EN FAVEUR DES ORCHIDÉES SAUVAGES

Les services d'État ont réalisé des visites de contrôle sur 2 parcelles situées à Saorge qui sont inscrites dans des contrats « pelouses à orchidées ». Ces contrats ont pour but de maintenir l'ouverture des milieux pour préserver les espèces d'orchidées et d'étendre leur habitat (pelouses) par des actions de débroussaillage financées. L'année prochaine, les Chargées de Mission assureront le suivi de ces actions afin de vérifier l'évolution des pelouses.

PLAN DE GESTION DE LA FORÊT DE LA TÊTE D'ALPE

En juillet, les Chargées de Mission ont participé à une visite de terrain dans cette forêt domaniale gérée par l'ONF et classée réserve biologique mixte. Des objectifs de préservation ont été fixés en partenariat avec les entités administratives et scientifiques italiennes :

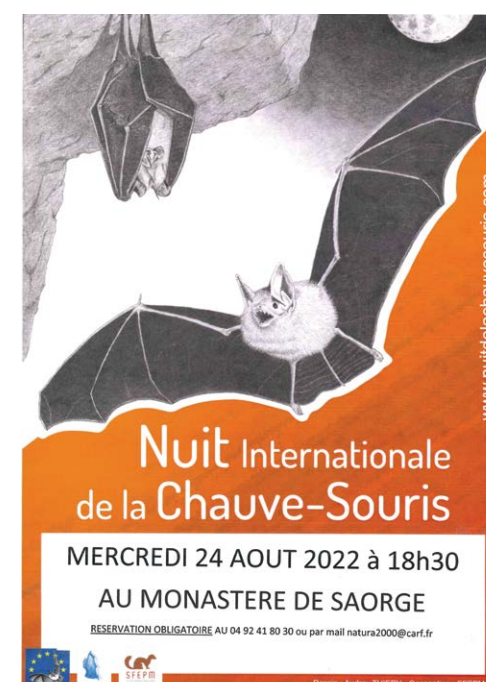
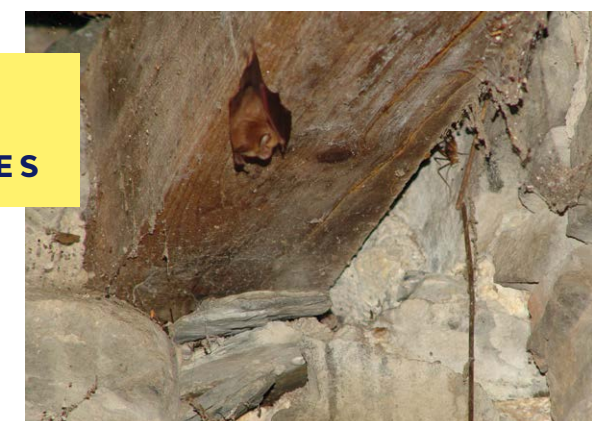
- assurer le maintien des milieux ouverts par le pastoralisme,
- conserver la libre évolution de la sapinière pour retrouver une dynamique naturelle et une forêt mature,
- mettre en place un protocole pour un suivi dendrométrique dans la sapinière de bois mort,
- implanter 2 stations météorologiques pour suivre les effets du changement climatique,
- entretenir les bâtiments et la piste DFCL,
- implanter une citerne sur la partie française.



SUIVIS SCIENTIFIQUES ET FLORISTIQUES

- Chauves-souris

Ces suivis sont réalisés chaque année par les Chargées de Mission Natura 2000 en partenariat avec le Parc du Mercantour et le Groupe Chiroptère de Provence sur différents gîtes : Le Monastère de Saorge, la Chapelle Notre-Dame du Mont à Breil-sur-Roya et d'autres petits gîtes sur La Brigue et Saorge... Durant les opérations de restauration en 2022, les Chargées de Mission ont veillé à l'adaptation du calendrier des travaux pour préservation les colonies.



■ Loutre d'Europe

Cette espèce est inscrite sur la liste rouge des espèces menacées. De nouvelles prospections ont été réalisées par les agents du Parc du Mercantour et un naturaliste. Bien que quelques traces aient été retrouvées dans la vallée de la Bévéra, aucun individu n'a été aperçu.



■ Spelerpès de Strinati

Les résultats de l'étude scientifique menée entre 2021 et 2022 destinée à connaître l'aire de la répartition locale et l'état de conservation de la population sur le site « Vallée du Careï-collines de Castillon » ont démontré une excellente répartition de l'espèce.



■ La Nivéole de Nice

Un comptage annuel et une collecte de graines ont été réalisés par les Chargées de mission. Ce relevé s'est fait dans le cadre du *Life Force Seed*, un programme européen suivi par l'Italie, la Slovénie et la France. Il a également été signé par les communes de Castillon et de Castellar pour le site de « Vallée du Careï-collines de Castillon ». Le programme d'actions a été validé en octobre 2022.

■ Suivi piscicole

Les Chargées de Mission ont veillé à la réalisation d'actions de sauvegarde mises en œuvre par les associations et la fédération départementale de pêche sur les truites, anguilles, chabots et barbeaux.

AUTRES ACTIONS

- **Évènements** : la « Nuit internationale de la chauve-souris » s'est déroulée au Monastère de Saorge et la commune de Gorbio a accueilli « le Jour de la Nuit ».
- **Séances pédagogiques** : les interventions dans les écoles primaires ont été organisées sur la pollution lumineuse et ses impacts sur la biodiversité et la santé, ainsi qu'une session spéciale sur la gestion des espèces végétales exotiques et envahissantes auprès d'élèves de BTS.

L'ensemble des actions menées en 2022 sont financées à 47% par l'Etat et 53% par l'Union Européenne.



AIRE MARINE PROTEGÉE

PROGRAMMATION ESTIVALE

Dédiée à la sensibilisation du grand public, la programmation de l'été 2022 a proposé 25 dates avec de nombreux stands de sensibilisation, balades en mer et randonnées subaquatiques pour faire découvrir la richesse et la diversité des fonds marins. Ces activités ont été mises en place avec des organisations environnementales et partenaires locaux : SOS Grand Bleu, La Balade en Mer Mentonnaise, Centre de découverte Mer et Montagne, Musée Océanographique de Monaco, Rand'eau Evasion...



AUTRES ACTIONS

- Intervention en milieu scolaire avec un programme pédagogique et éducatif en collaboration avec l'école de la Villa Blanche (classes de cours élémentaire, cours moyen, club radio de 5^e et 4^e) ainsi qu'à l'école de la Plage et l'école du Stade de Roquebrune-Cap-Martin et de l'école Française de Vintimille.
- Sensibilisation sur l'importance des banquettes de Posidonie au niveau de la plage Hawaiï
- Organisation de la 3^e édition des Journées de la Mer
- Élaboration du dossier de renouvellement des concessions du domaine public maritime pour les bouées de plongée autour du Cap Martin
- Remontée de dépenses dans le cadre des subventions obtenues par les communes auprès de l'État
- Avis sur les évaluations d'incidences dans le cadre de plusieurs projets
- Participation à des événements locaux : Journée de l'environnement en juin 2022 à Menton, Fête de la Mer en juillet 2022 à Menton, Projet Trimousse à Roquebrune-Cap-Martin en octobre 2022.



PARTICIPATION À L'EXERCICE DE LUTTE CONTRE UNE POLLUTION MARINE

Les Chargées de Mission et les agents du Service GEMAPI ont participé au côté des services municipaux de Menton et Roquebrune-Cap-Martin à l'exercice de lutte contre une pollution marine, organisé par l'accord intergouvernemental RAMOGE.

Destiné à éprouver le plan RAMOGEPOL visant à mutualiser les moyens de lutte anti-pollution et à harmoniser les procédures opérationnelles entre la France, l'Italie et Monaco.

L'exercice a mobilisé une cinquantaine d'agents, d'experts nationaux, d'élus et spécialistes pour tester et analyser les plans communaux de sauvegarde.

2.3 AGRICULTURE LOCALE

Le Service Agriculture de la Communauté de la Riviera française a pour **mission de redynamiser les filières agricoles locales** : agrumes, olives, châtaignes, ainsi que la pratique du maraîchage afin de favoriser l'installation d'agriculteurs sur le territoire.

Cette année, la transmission des savoir-faire traditionnels en lien avec l'agriculture locale a été un axe fort des actions menées.

CHIFFRES CLÉS

160
participants
aux formations
dédiées aux agrumes

31 MARS 2022
création de la SCIC
Les Hespérides

1000 M²
linéaires de mur
en pierres sèches
restaurés

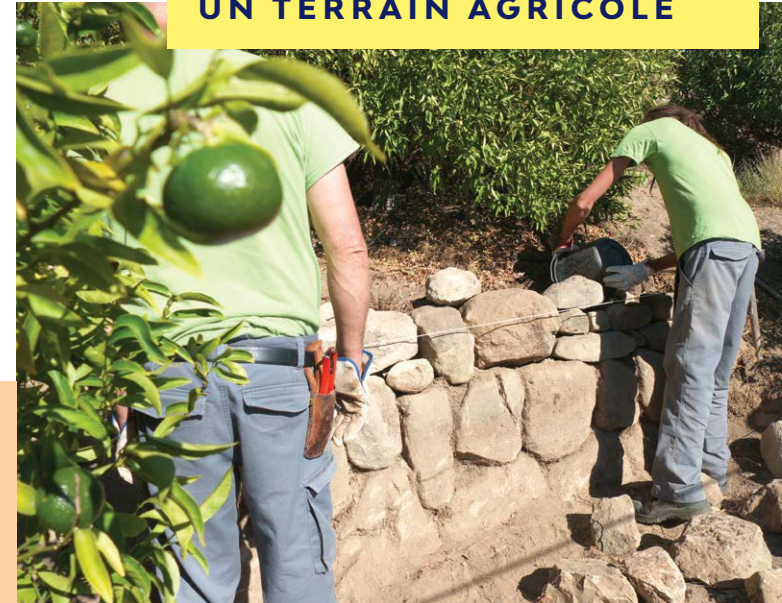
FORMATIONS À LA TAILLE ET L'ENTRETIEN DES AGRUMES

Dans le cadre du projet PAYS AIMABLES du programme de coopération territoriale transfrontalière INTERREG V-A France Italie ALCOTRA, le Service Agriculture a organisé des ateliers de formation destinés à apprendre la taille et l'entretien des agrumes. Ces 7 sessions de formations ont réuni 160 participants.

Les ateliers « taille des agrumes » se sont déroulés les 26 et 27 mars. Ils étaient organisés en partenariat avec la Chambre d'agriculture de Haute-Corse. La formation « entretien des agrumes » du 8 avril a été menée en partenariat avec la Chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes et l'INRAE.

Ces événements étaient destinés aux producteurs d'agrumes pour faciliter la transmission d'un savoir-faire traditionnel en lien avec la pratique locale de l'agrumiculture.

RESTAURATION DE MURS EN PIERRES SÈCHES SUR UN TERRAIN AGRICOLE



Dans le cadre du projet PITER PAYS RESILIENTS du programme Interreg Alcotra, une vaste restauration de murs en pierres sèches a été mise en œuvre sur un terrain agricole de la Ville de Menton.

Près de 1 000 m² linéaires de murs en pierres sèches ont été restaurés sur une parcelle d'environ 4 hectares complantée d'agrumes.

Cette restauration a pour objectif de réduire les glissements de terrain, faciliter le drainage naturel des eaux face à l'artificialisation des sols, mais également de favoriser la plantation de citronniers pour la production du Citron de Menton IGP. Un fois totalement remis en état, cette parcelle accueillera de jeunes agriculteurs pour développer du maraîchage et cultiver des citrons de Menton IGP.



CRÉATION DE LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE LES HESPÉRIDES

Avec le soutien de la Communauté de la Riviera française et de l'Association Pour la promotion du Citron de Menton, la Nouvelle Société Coopérative d'Intérêt Collectif « Les Hespérides » a été créée le 31 mars.

Elle a pour vocation de garantir le développement de la filière du Citron de Menton IGP, de valoriser et commercialiser les productions locales de qualité.

La structure regroupe des communes, producteurs membres de l'APCM, salariés, partenaires associatifs et bénéficiaires.

Hébergée dans les locaux de l'ESAT de Menton, la SCIC « Les Hespérides » deviendra une station de conditionnement en février 2023. Elle a également pour projet de disposer de ses propres locaux afin de développer ses activités de manière indépendante. Pour les producteurs, cette structure est garante de la valorisation de leurs productions. Quant aux consommateurs, c'est pour eux un gage de qualité et de traçabilité sur l'origine des produits du territoire.

RECENSEMENT DES TERRAINS COMMUNAUX À POTENTIEL AGRICOLE

Après le lancement du recensement des terrains communaux classés en zone A et N entrepris sur 8 communes dotées d'un PLU, les premières réunions ont été programmées (et élargies à l'ensemble du territoire) afin d'identifier les parcelles communales en friche, mais qui ont un potentiel agricole.

En concertation avec les acteurs communaux, ces parcelles permettraient de développer une activité agricole intéressante : maraîchage, agrumiculture, oléiculture ou castanéiculture. À terme, l'objectif serait d'accompagner et soutenir les communes volontaires dans la réalisation des travaux de remise en état et en culture des parcelles identifiées.

2.4 PRÉVENTION, TRI & VALORISATION DES DÉCHETS

La Communauté de la Riviera française assure la gestion des déchets ménagers. En 2022, elle a traité **72 016 tonnes de déchets ménagers et assimilés**. Les actions de l'année ont mis à l'honneur **la prévention et la réduction des déchets à la source**.

CHIFFRES CLÉS

32 909 t

d'ordures ménagères résiduelles

2 865 t

emballages recyclables et journaux-magazines triés

2 485 t

d'emballages en verre triés

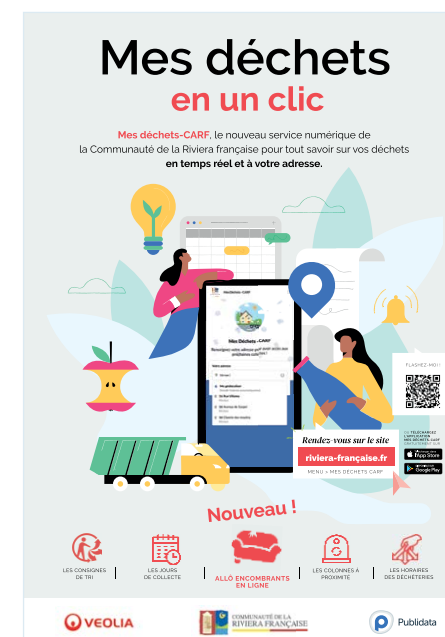
30 915 t

de déchets réceptionnés en déchèteries



L'OPÉRATION « OBJECTIF ZÉRO DÉCHET » À MENTON

Après Sospel et La Turbie, la 3^e opération « Objectif Zéro déchet » a été lancée à Menton en octobre. Plus d'une vingtaine de familles a souhaité suivre cet accompagnement de 9 mois en choisissant 5 engagements pour appliquer des gestes simples dans la gestion de déchets. L'opération s'inscrit dans une démarche de prévention des déchets et propose 8 ateliers & visites sur des thèmes du quotidien : Noël zéro déchet, fabrication de produits ménagers, compostage des végétaux ou encore des découvertes d'installations techniques.



LANCEMENT DE L'APPLICATION MES-DÉCHETS CARF

La Communauté de la Riviera française a lancé une solution interactive sur les services liés aux déchets : une application « tout en un ».

Son objectif est de continuer à faire évoluer positivement les comportements en matière de gestion et de réduction des déchets en facilitant l'accès à l'information.

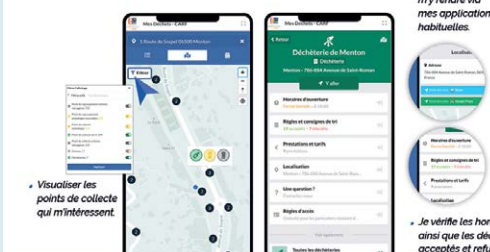
Conçue en partenariat avec le prestataire de collecte Veolia et Publidata, Mes déchets-CARF est accessible directement depuis le site riviera-francaise.fr ou sous la forme d'une application. Elle délivre aux habitants ou visiteurs de passage toutes les informations utiles sur les déchets en fonction de leur adresse : consignes de tri, jours de collecte, colonnes à proximité, horaires des déchèteries, collectes des encombrants. Elle offre aussi aux particuliers la possibilité de prendre rendez-vous avec Allô Encombrants en ligne. L'application s'accompagne d'un guide d'utilisation.

ALLÔ ENCOMBRANTS : TOUJOURS PLUS DE RENDEZ-VOUS ET UN SERVICE ACCESSIBLE EN LIGNE

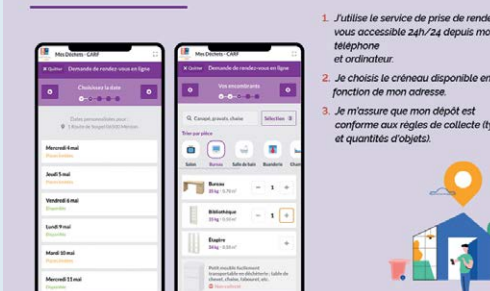
« Allô encombrants » est un service de collecte des encombrants ménagers réservé aux particuliers et gratuit, grâce à un numéro d'appel vert : 0 800 020 350. Il est en place sur 12 communes du territoire (sauf Moulinet, Fontanet Saorge) et permet de faire évacuer jusqu'à 1 m³ de meubles et l'électroménager par rendez-vous.

En 2022, 13 984 rendez-vous ont été pris via le standard téléphonique et 74 grâce à la nouvelle application Mes déchets-CARF. Le service est devenu accessible 7j sur 7 et 24h sur 24.

Localiser les points de collecte à proximité de chez moi



Prendre rendez-vous en ligne avec Allô Encombrants



ADOPTION DU PLPDMA

Engagée dans l'élaboration de son Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA), la Communauté de la Riviera française a soumis le document à la consultation du public (Art. R 541-41-24 du décret du 10 juin 2015 relatif aux PLPDMA) du lundi 10 octobre au lundi 31 octobre 2022. Cette « feuille de route » a engagé le territoire dans la mise œuvre d'une série d'actions de réduction des déchets entre 2022 et 2027.

La consultation a permis de recueillir 6 remarques d'habitants et d'associations. Le document final a été adopté par le Conseil Communautaire en séance du 15 décembre.

AUTRES ACTIONS

- Création d'Aides financières pour l'achat d'un lombricomposteur et de couches lavables pour les particuliers.
- Création d'une aide financière pour l'acquisition d'un composteur collectif pour les copropriétés de + de 20 logements.
- Plus de 2 000 élèves sensibilisés dans le cadre des animations pédagogiques scolaires.
- Organisation de 40 stands estivaux de sensibilisation des habitants et des touristes.

2.5 EAU & ASSAINISSEMENT

Depuis le 1^{er} janvier 2018, **les compétences relatives à l'alimentation en eau potable et à l'assainissement** ont été transférées à la Communauté de la Riviera française par anticipation du transfert prévu par la loi portant NOTRe du 7 juillet 2015.

Après 5 ans d'exercice, **le développement du service se poursuit**, tant au niveau de la délégation de service public que de la Régie Roya-Bevera.

L'impact de la tempête Alex, et surtout de la sécheresse, sur les services de distribution d'eau potable et d'assainissement des eaux usées a été considérable.

L'ANNÉE DE LA SÈCHERESSE

L'année 2022 a été marquée par une sécheresse très précoce. En effet, le déficit de précipitations s'est fait ressentir dès le mois de mars, ce qui a contraint la Préfecture à mettre en place des restrictions d'usage de l'eau bien avant le début de la saison estivale. L'arrêté préfectoral n'a été levé que mi-décembre. Les mois de mai et juillet ont connu des niveaux records avec 60 % et 85 % de déficit hydrique.

Parallèlement, l'été a bénéficié d'un ensoleillement particulièrement exceptionnel, le plus souvent excédentaire de 15% sur le territoire national. Hormis janvier et avril, tous les mois de l'année ont été plus chauds que la normale. Au total, 33 jours de canicule ont été enregistrés au niveau national. L'été 2022 a été classé « extrême » par Météo France.

■ **Impacts sur les rejets d'eaux traitées en mer** : au niveau des stations d'épuration, la canicule a fait augmenter les températures des rejets au-delà de la norme de 25°C pendant 117 jours de juin à septembre. Ce phénomène a été constaté sur l'ensemble des stations du littoral méditerranéen français et a engendré des non-conformités liées aux effluents rejetés.

■ **Impacts sur les puits de la Roya** : à la suite de la tempête Alex, le niveau de la nappe de la Roya, dans laquelle est puisée l'eau d'alimentation des communes du littoral n'a cessé de baisser. Des interventions pour remanier les sédiments et favoriser les échanges avec le fleuve ont été organisées par le Service Eau & Assainissement durant toute l'année 2022.

La lenteur de la recharge, couplée à la sécheresse exceptionnelle de l'année, a rendu l'été 2022 très difficile en termes d'exploitation de la nappe. Un secours d'alimentation d'eau potable a dû être mis en place par l'ouest du territoire, avec la Régie Eau d'Azur. Néanmoins, aucune coupure d'eau n'a été nécessaire.



L'EAU POTABLE : UNE ANNÉE À FLUX TENDU

Les travaux prioritaires de réalisation d'un nouveau forage plus profond, sur le champ captant de la Roya, à côté des puits existants, se sont poursuivis. Les équipements électriques et hydrauliques ont été réalisés et les premiers essais de pompage ont été effectués en décembre.

Les opérations de reconstruction des infrastructures détruits par la tempête Alex ont également continué sur les réseaux, stations de pompage, réservoirs. Sur le littoral, une vaste opération a été lancée en octobre sur l'avenue Jean Jaurès à Roquebrune-Cap-Martin pour remplacer la canalisation d'eau potable.

Une bonne partie de l'année a été consacrée à lutter contre les effets de sécheresse et à la sensibilisation des habitants et professionnels à une consommation raisonnée.

DONNÉES TECHNIQUES

SECTEUR LITTORAL

10 communes

3 contrats de DSP
sur différents secteurs

- **25 254** abonnés pour près de **67 340** habitants desservis
- **11** unités de prélèvement et de production d'eau potable
- **62** réservoirs pour une capacité totale de stockage d'environ **48 000 m³**
- **13 380 244 m³** vendus
- **498 km** de réseau d'adduction et de distribution

L'eau distribuée a été de très bonne qualité :

- taux de conformité biologique de 100 %
- rendement moyen de réseau évalué à 89,2 %

SECTEUR ROYA-BÉVÉRA

7 communes

1 Régie

- **7 732** abonnés pour près de **10 014** habitants desservis
- **33** unités de prélèvement et de production d'eau potable
- **29** réservoirs pour une capacité totale de stockage d'environ **7 800 m³**
- **885 610 m³** vendus
- **159 km** de réseau d'adduction et de distribution

L'eau distribuée a été de bonne qualité :

Certaines sources ont vu leur qualité se dégrader en niveau « médiocre » sous les effets de la chaleur.

- taux de conformité biologique de 75 à 100 %
- rendement moyen de réseau évalué à 42,10 %



L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF TOUJOURS HÉTÉROGÈNES

Les opérations de reconstruction des infrastructures détruits par la tempête Alex se sont poursuivies sur les réseaux, stations de relevage et stations d'épuration des eaux usées... Les marchés pour la réhabilitation et la reconstruction des stations de Fontan et Saorge ont été lancés et les travaux ont commencé en 2023.

Les performances d'épuration sur le territoire sont restées hétérogènes entre le secteur de la Roya et les autres communes. En effet, certaines stations

d'épuration de la vallée ont toujours un niveau d'épuration médiocre en raison des impacts de la tempête Alex. D'autres, déjà réhabilitées, fonctionnent très bien et ont des taux de conformité des rejets de 100 %, comme sur le hameau de Morignole.

Sur les communes du littoral, les performances ont été stables avec 100 % des boues évacuées selon des différentes filières conformément à la réglementation.

2.6 TRANSPORTS & MOBILITÉ

La Communauté de la Riviera française est en charge de l'organisation de la mobilité, des transports collectifs et scolaires sur l'ensemble des 15 communes. En 2022, elle a exercé cette mission par l'intermédiaire de la société Keolis, dont le contrat de Délégation de Service Public prendra fin en septembre 2025.

CHIFFRES CLÉS

100
agents dédiés

1,9 M
de voyages réalisés

60
autocars et autobus

10,7 M€
dédiés aux transports
collectifs et scolaires

317 000
enfants transportés
pendant le temps scolaire



LA MODERNISATION DU RÉSEAU ZEST TOUJOURS D'ACTUALITÉ

En 2022, certains services ont été adaptés et améliorés pour mieux répondre aux besoins des usagers :

- prolongement de la ligne 1 Résédas-Garavan jusqu'à la frontière et augmentation de la fréquence ;
- mise en place de 6 allers-retours quotidiens sur la ligne 25 dans la vallée de la Roya ;
- création de la ligne estivale 23bis en deux parties pour relier Tende au hameau de Casterino ;
- remplacement de 2 autocars sur la ligne 25 pour assurer des trajets Menton-Tende en continu (sans correspondance à Breil-sur-Roya) ;
- réalisation de plusieurs enquêtes de satisfaction (parcours clients et satisfaction nouvelle billettique) ;
- déploiement intégral du nouveau système billettique pour favoriser le paiement par carte bancaire ;
- finalisation des travaux de mise aux normes et de modernisation du dépôt de Castellar ;
- installation de porte-vélos sur les véhicules des lignes 15 et 25 ;
- renouvellement de la livrée extérieure sur 6 véhicules de la ligne 1 ;
- ajustement du règlement d'utilisation du service Mobizest pour répondre aux évolutions législatives et éviter tout abus d'utilisation ;
- achèvement des travaux de mise aux normes des points d'arrêts du Schéma Directeur d'Accessibilité.



DONNÉES TECHNIQUES

SECTEUR LITTORAL

10 communes

2 contrats de DSP
sur différents secteurs

- 217 km de réseau de collecte des eaux usées
- 20 258 usagers
- 3 696 798 m³ traités
- 4 stations d'épuration
- 23 postes de relevage
- 8 déversoirs d'orage équipés

SECTEUR ROYA-BÉVÉRA

7 communes

1 Régie

- 115 km de réseau de collecte des eaux usées
- 6 554 usagers
- 599 242 m³ facturés
- 12 stations d'épuration
- 10 postes de relevage

LES CAMPAGNES DE COMMUNICATION SIGNÉES ZEST

Sur l'année, 4 grandes campagnes de communication ont été créées au travers d'une collaboration entre le Service Marketing-Communication de Zest et le Service Communication de la Communauté de la Riviera française.



- Campagne d'information sur la mise en place de la nouvelle billettique ;
- Campagne « Portrait d'agent » visant à renforcer le côté humain derrière la marque Zest ;
- Campagne sur la prévention des incivilités à bord des bus ;
- Campagne de fin d'année sur les services et les offres de fêtes ;

Parallèlement, un plan d'actions a permis d'assurer une communication sur le lancement du Club Zest et de la page Zestbus sur Instagram.

PROMOUVOIR LA MOBILITÉ DOUCE ET L'INTERMODALITÉ



Soucieuse d'encourager la mobilité douce sur son territoire, la Communauté de la Riviera française a maintenu ses actions pour accompagner l'achat d'un Vélo à Assistance Électrique et l'usage de la voiture électrique sur son territoire.

Avec l'objectif de renforcer la pratique du vélo en lieu et place de la voiture individuelle, l'attribution de la prime de 300 € pour l'achat d'un VAE a été maintenue pour l'ensemble des habitants des 15 communes. Au total, 282 aides ont été attribuées en 2022. À noter également l'installation de porte-vélos à l'arrière des véhicules des lignes 15 et 25 pour favoriser l'intermodalité bus-vélo et train-vélo.

Aussi, 8 nouvelles bornes de recharge électrique pour les véhicules ont été installées dans le cadre du projet européen MOBIL du PITER ALPIMED

LA FOURRIÈRE AUTOMOBILE ET LES VÉHICULES HORS D'USAGE

En 2022, ce service a permis aux forces de l'ordre de faire évacuer près de 2 100 véhicules gênants, en stationnement abusif ou en épaves, dont 800 ont été détruits en tant que Véhicules Hors d'Usage via un prestataire agréé dans une filière spécifique de valorisation.



2.7 RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE & AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Dans le cadre de sa compétence Équilibre social de l'habitat, la Communauté de la Riviera française assure l'élaboration du programme local de l'habitat, la mise en place d'une politique du logement à l'échelle communautaire, d'actions ou d'aides financières en faveur du logement social, ainsi que l'amélioration du parc immobilier bâti.

L'année 2022 a été marquée par le lancement d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) co-financée par l'ANAH, la Région SUD-PACA, ACTION LOGEMENT et la Caisse de retraites. Ce nouveau dispositif a pour objectif de permettre la réhabilitation de logements par un **accompagnement gratuit des propriétaires et l'octroi d'aides financières** en complément d'autres dispositifs.

CHIFFRES CLÉS

8,1 M€
mobilisés sur la période
2022-2026

100
ménages renseignés
sur le dispositif

36
visites effectuées à domicile
par les animateurs du BE

20
dossiers déposés
pour des aides financières



OPAH : UN PROJET GLOBAL DE REQUALIFICATION DE L'HABITAT



OPAH
Opération
Programmée d'
Amélioration de l'
Habitat

COMMUNAUTÉ DE LA
RIVIERA FRANÇAISE

**EN ACTION
POUR AMÉLIORER
VOTRE HABITAT**

RÉNOVER - RESTAURER - AMÉLIORER
Un accompagnement gratuit et des aides financières
pour réhabiliter votre logement ou les parties communes des copropriétés

04 93 83 83 75
opahcarf@urbanis.fr

REGION
SUD
PROVENCE
ALPES
COTE D'AZUR

Agence
nationale
de l'habitat

ActionLogement

Urbanis

La rénovation et la réhabilitation de logements existants est un enjeu crucial en matière d'habitat sur l'ensemble des 15 communes. L'animation de l'OPAH a été confiée au bureau d'études URBANIS par marché public. Durant l'année, celui-ci a mis en place des permanences dans les communes, un numéro de téléphone dédié (04 93 83 83 75) avec une adresse mail (opahcarf@urbanis.fr) pour accompagner les propriétaires et répondre aux différentes demandes. Un dépliant et de la PLV ont également été créés.

La Communauté de la Riviera française a prévu de participer au programme à hauteur de 15 % du montant hors taxes des travaux d'amélioration de la performance énergétique des résidences principales pour un gain minimal de 35 %, que le propriétaire soit occupant (sous conditions de ressource) ou qu'il soit bailleur, pour les logements de plus de 15 ans. Le budget total alloué aux subventions a été évalué à plus 1 M € sur la durée de l'OPAH. Aussi, un règlement d'intervention et d'octroi des demandes de subvention a été rédigé et voté en conseil.

En complément, plusieurs actions publiques en partenariat avec les professionnels ont été organisées :

- **mai** : sensibilisation des artisans et entrepreneurs du BTP sur le label RGE indispensable en mai.
- **juin** : information des syndics professionnels sur l'action de l'opérateur pour les travaux de gain énergétique dans les parties communes.

LES OBJECTIFS DE L'OPAH

L'OPAH répond à 4 objectifs qualitatifs :

- réhabiliter les logements dégradés ;
- améliorer le confort thermique ;
- maintenir à domicile les personnes en situation de perte d'autonomie ;
- favoriser la mixité sociale par le conventionnement des logements locatifs.

L'OPAH répond à 3 objectifs quantitatifs

- accompagner 160 propriétaires occupants dans leur projet de travaux ;
- réhabiliter 130 logements locatifs appartenant à des bailleurs privés ;
- aider 25 copropriétés dans la rénovation énergétique.

3

PROJETS & AMÉNAGEMENTS

3.1 RECONSTRUCTION DE LA ROYA

Dans la nuit du 2 au 3 octobre 2020, la tempête Alex a tragiquement impacté les communes de la vallée de la Roya. Dès les premières heures, **la Communauté de la Riviera française a été aux côtés de la population et des communes sinistrées** pour leur apporter l'aide d'urgence dont elles avaient besoin. Les dégâts sur les équipements et les réseaux ont été considérables sur l'ensemble des 5 communes.

Si les transports et la gestion de déchets sont rapidement revenus à la normale, les services de l'eau et l'assainissement, ainsi que de la GEMAPI œuvrent toujours à la reconstitution de la vallée. Au total, la Communauté de la Riviera française a prévu d'engager 84 M€ pour des travaux et prestations diverses de reconstruction sur plusieurs années.

LES TRAVAUX EAU ET ASSAINISSEMENT

En 2022, la remise en état des réseaux d'alimentation en eau potable et assainissement, ainsi que des infrastructures connexes, s'est poursuivie. L'évaluation définitive de la réfection des réseaux et stations d'épuration a été évaluée à près de 16,2 M€ (avec un taux de subvention de 90 %). Il a été nécessaire d'ajouter à ces dépenses, le montant relatif aux interventions menées au niveau du champ captant de Porra à Vintimille pour « décolmater » le lit de la rivière et reconstituer les échanges entre la rivière et la nappe.

RECONSTRUCTION ET SÉCURISATION DES BERGES



Après la réalisation des travaux d'urgence, de nettoyage et d'enlèvements des embâcles, la planification définitive des travaux de protection des berges avec les autorisations administratives a été réalisée. Ainsi, l'ensemble des travaux liés à la compétence GEMAPI devrait être terminé pour 2025-2026. Le coût total a été estimé à 61 M€ avec un taux de subvention de 63 %, voire de 73 % avec l'approbation de la Stratégie Territoriale pour la Prévention des Risques en Montagne (STePRiM).

En 2022, les interventions sur les berges de Breil-Sur Roya, Saorge et La Brigue se sont achevées, alors que l'élaboration de celles dans le centre du village de Tende s'est poursuivie. Les travaux ont commencé au premier trimestre 2023.

Au-delà de la gestion de crise, la tempête Alex a été le catalyseur d'une volonté communale et intercommunale de s'engager dans une démarche de gestion intégrée des risques naturels à travers l'élaboration d'une STePRiM afin d'être mieux préparé si une catastrophe similaire devait survenir. Son élaboration a débuté dès le début de l'année 2023.

L'APPUI INCONTOURNABLE DE L'ÉTAT

Les services de l'État ont appuyé de manière significative la Communauté de la Riviera française dans la gestion de cette crise. L'écoute et le travail collaboratif engagés avec le Préfet Xavier Pelletier ont été primordiaux pour l'avancée de la reconstruction, d'un point de vue administratif, technique ou financier.

De nombreux et précieux retours d'expérience ont été établis avec les services de l'État et d'autres partenaires : DDTM, RTM, OFB, SMIAGE...

L'État a créé un fonds de 50 M€ pour aider des projets structurants de redynamisation de la vallée de la Roya. Dans ce cadre, les 5 communes de la vallée, la Communauté de la Riviera française et le Département ont déposé une quinzaine de projets pour un montant global d'environ 40 M€, dont la moitié pourrait être financée. Les premiers projets ont été présentés en Comité de sélection et feront l'objet d'une attribution définitive lors d'un examen en conseil de reconstruction jusqu'à la fin de l'année 2023.



3.2 PRÉVENTION DES INONDATIONS

Depuis janvier 2018, la Communauté de la Riviera française est en charge de la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) **qu'elle a délégué pour partie au SMIAGE, à travers un contrat territorial.**

L'eau est l'un des enjeux majeurs du territoire, tant au niveau de la ressource qu'elle représente que du risque qu'elle constitue lors des intempéries qui ont durement frappé les communes ces dernières années.

PROGRAMME PLURIANNUEL DE GESTION DES COURS D'EAU

Par arrêtés préfectoraux du 2 août 2022, les programmes pluriannuels de gestion et d'entretien de la ripisylve ont été déclarés d'intérêt général. Cette année, la Communauté de la Riviera française a mis en œuvre de nombreuses actions d'enlèvement d'embâcles, élagage, recépage de la végétation des rives, retrait d'espèces exotiques envahissantes, restauration de la ripisylve, replantations et confortement des berges par des techniques de végétalisation.

Par l'intermédiaire du SMIAGE, elle est intervenue à la fois sur des cours d'eau du territoire ou des parcelles du domaine public et du domaine privé.

En 2022, plus de 3 000 m linéaires de cours d'eau ont été traités et près de 100 m² débroussaillés pour améliorer la qualité des berges des cours d'eau. À cela vient s'ajouter le nettoyage de 15 embâcles afin d'améliorer la circulation de l'eau et la sécurité des zones riveraines.

Le budget alloué à l'entretien des cours d'eau a été de 72 000 € pour les territoires côtiers et 12 000 € pour la vallée de la Bévéra, subventionnés à hauteur de 30 %. Concernant l'entretien des cours d'eau de la vallée de Roya, les opérations sont couvertes par un contrat spécifique « post-tempête Alex » à hauteur de 1,8 M€ HT, financé à 100 %.

L'ENTRETIEN DES VALLONS

■ Prise d'étiage sur les vallons mentonnais

Des opérations de dégagement et nettoyage des retenues d'eau à l'intérieur des couvertures des vallons mentonnais ont été réalisées afin d'assurer le bon fonctionnement des pompes qui permettent le dévoiement des eaux vers l'émissaire de la station d'épuration afin de préserver la qualité des eaux de baignade. Ces travaux ont eu lieu avant la période estivale au niveau du Borrigo, Careï et Fossan.

■ Démolition d'un ancien pont à Sainte-Agnès

Une inspection du Pescaire a montré que les ruines d'un ancien pont favorisaient la création d'embâcles et impactaient le transit de sédiments en créant une zone de rétention en amont. Des travaux de démolition du pont et de reprofilage de la rivière ont été réalisés afin de rétablir l'équilibre de la rivière et le maintien des berges.



■ Inspection des rejets dans les côtières mentonnais

En juillet et août 2022, les agents du service GEMAPI ont réalisé une campagne d'inspection des vallons afin d'identifier les rejets suspects d'eau usée à l'aide de tests NESSLER.

Les analyses ont mis en lumière la présence de concentration bactériologique sur l'ensemble des vallons qui ont pu entraîner une dégradation de la qualité des eaux de baignade. Des campagnes d'analyses ont été renouvelées à l'automne et seront programmées sur toute l'année 2023.

ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES SUR LE LITTORAL

L'instruction réglementaire des dossiers de demande d'autorisation relatifs aux projets de création d'ouvrage de protection du littoral dans la Baie des Sablettes et la Baie du Soleil a mis en avant la nécessité de produire des études complémentaires concernant divers aspects. Elles ont concerné :

■ L'étude sur l'herbier de Cymodocées

- un développement de l'herbier dans la Baie du Soleil par rapport à 2020, mais qui reste moins étendu qu'en 2018 ;
- une matrice morte de posidonie et non de la Cymodocée contrairement aux observations de 2018 et 2020 située à l'ouest de la baie ;
- la progression de l'herbier à l'est et devant l'ouvrage projeté ;
- la nécessité de mettre en place un protocole de suivi de l'herbier de Cymodocée qui constituera l'une des mesures environnementales du dossier réglementaire.

■ L'étude « nurserie »

Elle a permis de mettre en lumière que les habitats côtiers naturels et artificiels, le long du littoral, jouent un rôle de nurserie de poissons. Leur configuration est favorable à de nombreuses espèces caractéristiques des petits fonds comme les sars, saupes, muges, pageots ou encore les rougets. Les enrochements artificiels ont été identifiés comme les habitats les plus « performants » en abritant la plus grande diversité taxonomique, devant les habitats rocheux naturels du Cap-Martin.



■ L'étude sur les Zones de Mouillage et d'Équipements Légers

Cette étude a permis d'analyser l'opportunité de mettre en place des espaces spécifiques de mouillage au niveau des faces est et ouest du Cap Martin à Roquebrune-Cap-Martin. Elle a mis en évidence la nécessité de :

- réaliser un comptage estival de la fréquentation afin de dimensionner la ZMEL (nombre et typologie de navires) ;
- proposer un schéma d'implantation en tenant compte des besoins liés à la fréquentation et aux enjeux de préservation du milieu marin ;
- chiffrer le coût de mise en place, gestion et exploitation afin d'assurer la viabilité du projet.

3.3 GRANDS PROJETS

LES TRAVAUX DU PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL ONT COMMENCÉ



En mars 2022, la Communauté de la Riviera française et ses partenaires ont lancé les travaux de construction du futur Pôle d'Échanges Multimodal (PEM) de Menton. Après la mise aux normes des quais, cette étape a concerné la rénovation et le réaménagement du bâtiment voyageurs, ainsi que le terrassement du parking enterré de 350 places en lieu et place du parking extérieur.

Les premières modifications de circulation ont été mises en place au mois d'avril avec la fermeture du

pont Albert 1^{er} et de l'accès routier par l'avenue de la gare. L'entrée dans le bâtiment voyageurs pour les usagers a été déplacée par deux nouveaux accès pour contourner le chantier. En décembre, le creusement a atteint les 8 m, soit la moitié de la profondeur nécessaire au futur parking souterrain. Au total, 30 000 m³ de terre devraient être retirés avant la construction de la dalle et du gros œuvre en 2023.

Le projet, réalisé sous maîtrise d'ouvrage SNCF Gares & Connexions devrait être finalisé en juin 2024.



LA GENDARMERIE DE SOSPEL AVANCE À GRANDS PAS

La Communauté de la Riviera française a été mandatée par les services de l'État pour réaliser la construction d'une nouvelle gendarmerie sur la commune de Sospel au titre de sa compétence Aménagement du Territoire. Le lancement du chantier avait dû être repoussé en raison de la crise sanitaire, puis de la découverte d'une pollution des sols, car le terrain situé à proximité de la gare ferroviaire avait longtemps été utilisé à titre industriel et artisanal.

Après l'intervention d'une entreprise spécialisée en dépollution, les travaux de fondation se sont terminés à la fin du mois de mars 2022. La construction des bâtiments a commencé et la livraison est prévue le 2^e semestre 2023.

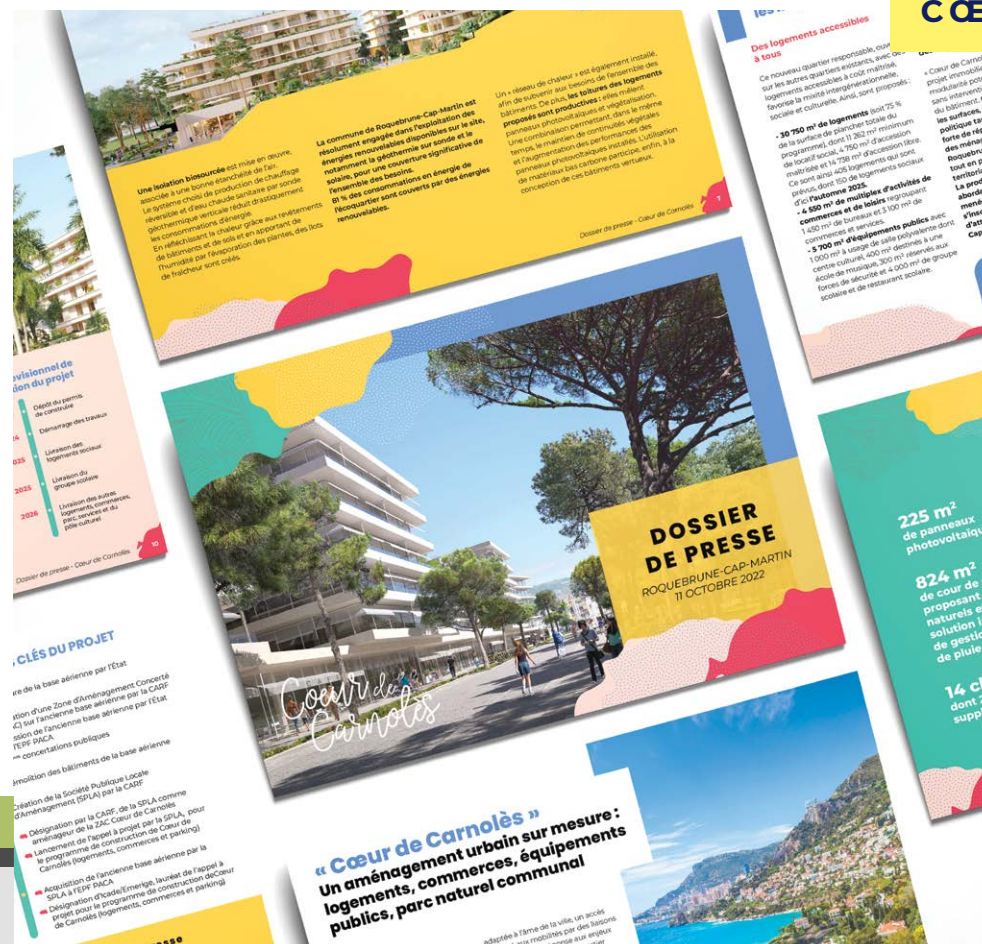


CŒUR DE CARNOLES

Dans le cadre du projet de réalisation de la Zone d'Aménagement Concerté « Cœur de Carnolès » (ancienne Base aérienne 943) à Roquebrune-Cap-Martin, la Communauté de la Riviera française a organisé une participation du public par la voie électronique du 8 mars 2022 au 7 avril 2022.

Après le vote du Conseil d'Administration de la SPLA Riviera Française Aménagement, les élus communautaires ont retenu à l'unanimité le groupement ICADE/EMERIGE pour le projet d'aménagement lors de la séance du conseil du 11 octobre 2022.

En novembre 2022, des réunions publiques ont été organisées les 27 octobre, 8 et 15 novembre pour présenter aux habitants les grandes lignes de ce projet d'aménagement urbain comprenant à la fois des logements, des commerces, des équipements publics et un parc naturel communal.



3.4 HABITAT & MIXITÉ SOCIALE

La Communauté de la Riviera française développe **une politique en faveur du logement pour permettre aux jeunes actifs de rester sur le territoire** et particulièrement dans leur commune d'origine. En 2022, elle a poursuivi son **engagement auprès des bailleurs sociaux pour offrir des logements aux loyers modérés** en respectant les engagements du Plan Local de l'Habitat 2020-2026 et son programme d'actions.



FAVORISER LA MIXITÉ SOCIALE : L'ANNÉE DES RECORDS

En matière d'offre de logements, 9 projets ont vu le jour ainsi que de nombreuses actions de soutien à la construction et à la rénovation de logements sociaux, parmi eux :

■ Menton

Le projet « Aroma » a été livré entre juin et octobre 2022 avec 307 appartements. Doté d'une place centrale, d'un parcours d'agrumes et d'une crèche de 65 places, ce nouveau quartier favorise les liens intergénérationnels. Le programme répond au Label de qualité environnemental NFP.

■ La Turbie

La « Villa Cinque » de 19 logements a été inaugurée avec 6 logements locatifs sociaux.

■ Beausoleil

La résidence « La Villa Mona » a été terminée avec 23 logements locatifs déployés sur 7 niveaux.

Ces programmes neufs ou réhabilitation ont tous été étudiés pour s'insérer dans la topographie particulière du territoire, dans le respect des labels et des normes de sécurité en vigueur.

Ces actions ont pour objectif de favoriser la diversité dans le cadre du Programme Local de l'Habitat, tout comme l'OPAH (opération programmée d'amélioration de l'habitat), qui a débuté en février 2020 afin de mettre sur le marché de nouveaux logements.

AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS

Pour 9 communes du territoire (Tende, Saorge, Breil-sur-Roya, La Brigue, Sainte-Agnès, Gorbio, Castellar, Castillon et Moulinet), les demandes d'autorisations d'urbanisme ont été instruites par des agents mutualisés dans les services compétents des autres communes, grâce à des mises à disposition auprès du Service Aménagement.

Ainsi, 4 pôles d'instructeurs ont traité les demandes d'autorisations d'urbanisme pour les communes qui n'ont pas cette technicité.

En 2022, cela a représenté 240 déclarations préalables, 42 permis de construire et 96 certificats d'urbanisme.



4

SERVICES SUPPORTS

4.1 BUDGETS

Cette année, la Communauté de la Riviera française a préservé son équilibre budgétaire dans un contexte toujours lié aux conséquences de la tempête Alex et à la reconstruction de la vallée de la Roya.

La gestion rigoureuse de maîtrise des dépenses, engagée depuis 2020, a été maintenue en section de fonctionnement comme en section d'investissement. Elle a permis de maintenir le soutien aux investissements des communes membres et de consolider les compétences récemment intégrées.

BUDGET PRINCIPAL

64 759 616 €
DE DÉPENSES
de fonctionnement

70 189 466 €
DE RECETTES
de fonctionnement

9 369 426 €
DE DÉPENSES
d'investissement

12 497 289 €
DE RECETTES
d'investissement



FONCTIONNEMENT

LES PRINCIPALES DÉPENSES

21 M €
de contrats de
prestations de services

4,9 M €
de charges de personnel

15,5 M €
de reversements et restitutions
sur les impôts et taxes

10,7 M €
de subventions de
fonctionnement versées

3,8 M €
de participations
au service d'incendie

LES PRINCIPALES RECETTES

57 M €
d'impôts et taxe

7,6 M €
de dotations et de
participations diverses

INVESTISSEMENT

LES PRINCIPALES DÉPENSES

7,5 M €
de dépenses
d'équipement

1,6 M €
de remboursements
d'emprunts

LES PRINCIPALES RECETTES

1,5 M €
de subventions
d'équipements reçues

935 644 €
de dotations fonds divers
et réserves

4,8 M €
d'amortissements des
immobilisations

4,9 M €
d'excédents de
fonctionnement capitalisés

DISPOSITIF POUR L'ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS

En novembre 2022, la Communauté de la Riviera française a mis en place un nouveau dispositif pour accompagner les demandes des porteurs de projets du territoire (associations), dont l'action ou l'événement présente un intérêt public local et s'intègre dans les politiques publiques de l'intercommunalité.

Un règlement d'attribution a été défini et toutes les associations ont dû remplir un formulaire en fonction de la subvention attendue.

4.2 RESSOURCES HUMAINES

En 2022, la Communauté de la Riviera française s'est appuyée sur **94 agents contractuels et fonctionnaires**. Ils sont répartis entre le siège social de Menton, les locaux du service Eau & Assainissement de la rue Isola et ceux de la Régie Roya-Bévéra à Sospel.

LE PERSONNEL ET LES FORMATIONS

La Communauté de la Riviera française a recruté 5 agents contractuels, 2 saisonniers et 2 agents par voie de mutation. Elle a enregistré également 4 départs par voie de mutation et départ en retraite, ainsi qu'1 départ en rupture conventionnelle.

Au total, 5 agents ont bénéficié d'un avancement de grade : 4 en filière technique et 1 en filière administrative.

Du côté de la formation, 172 demandes ont été enregistrées et 149 agents ont pu suivre un stage de formation de professionnalisation ou de perfectionnement durant l'année.

CHIFFRES CLÉS

♀ **55** femmes
♂ **39** hommes

32 agents
mis à disposition auprès/par
d'autres communes

3
agents en
« disponibilité »

8
agents en détachement
auprès d'entreprises privées

ACCUEIL DES STAGIAIRES

Les services de la Communauté de la Riviera française ont accueilli 5 élèves stagiaires intégrés aux services Informatique, Eau & Assainissement, Finances ainsi qu'1 stagiaire rémunéré au sein du Service GEMAPI pour accompagner l'animation du site Natura 2000 marin « Cap martin ».

4.3 LA COMMUNICATION PUBLIQUE

La mission principale du Service Communication est d'informer les usagers sur l'action publique menée par la Communauté de la Riviera française, ainsi que d'améliorer la connaissance de l'institution, assurer la promotion des événements organisés et transmettre toute information d'intérêt local en lien avec les missions.

LE MAGAZINE COMMUNAUTAIRE

En février, avril, et octobre sont sortis les 3 numéros du magazine communautaire « Riviera & Merveilles ». Les n°5 et n°6 ont été imprimés à 10 500 exemplaires et distribués sur 120 points fixes sur l'ensemble du territoire. Le magazine n°7 était un numéro spécial dédié à la reconstruction de la vallée de la Roya, 2 ans après le passage de la tempête Alex. Il a été imprimé à 10 500 exemplaires et distribué en boîtes aux lettres sur les 5 communes de la vallée. Il comportait une interview de chaque Maire et dressait un bilan de la reconstruction sur chaque compétence de l'intercommunalité.

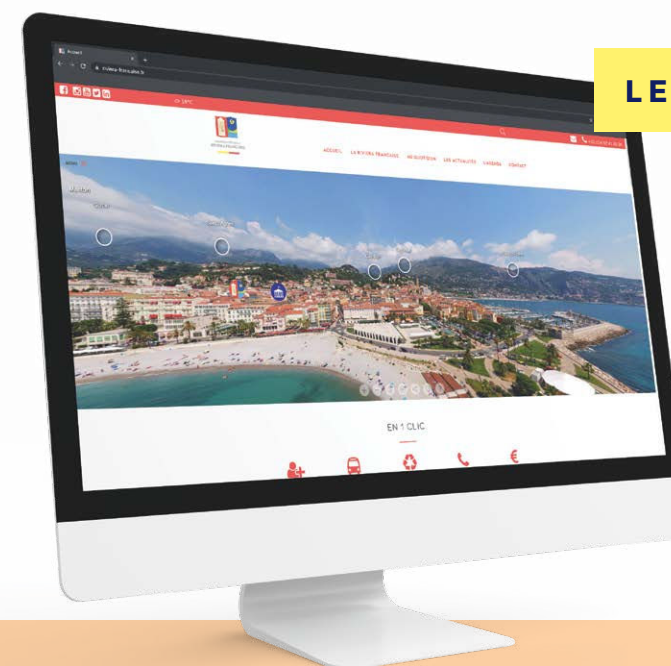
Ces numéros ont également été diffusés en ligne et ont généré plus de 14 540 visites sur les pages dédiées du site internet.



LE DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE

L'amélioration du site internet riviera-francaise.fr a été l'une des priorités de l'année 2022 et s'est poursuivie en 2023. L'optimisation technique du référencement et l'intégration d'un nouveau module dédié aux métiers traditionnels de la vallée de la Roya à travers des portraits ont permis d'accroître le nombre de visiteurs.

Ce développement, associé à la diffusion des URL des actualités sur les pages Facebook des communes, a eu un bénéfice important en termes d'audience du site, avec une augmentation de 17 % des visiteurs uniques sur l'année par rapport à 2021.



85 000
utilisateurs

126 606
pages web consultées

398 450
clics sur le site



LES PROJETS GRAPHIQUES

Sur l'année 2022, 36 projets graphiques ont été assurés en interne ou en externalisation avec près de 120 adaptations graphiques réalisées.

Ces créations visuelles ont été déclinées sur divers supports : print, web, PLV, objet promotionnel et en annonce « presse » dans le cadre des achats d'espace publicitaire.

À cela viennent s'ajouter les 4 campagnes et 18 visuels créés en collaboration avec le Service Marketing-Communication du délégataire du réseau de transports Zest.

LES RELATIONS AVEC LA PRESSE



Dans un souci continu de transparence et d'information vis-à-vis des habitants et usagers, la Communauté de la Riviera française s'est engagée dans une optimisation de ses relations « Presse » afin de mieux rendre compte des actions menées par les différents services et portées par les élus, notamment dans la presse locale pour assurer une promotion constante.

422 articles en Presse Quotidienne Régionale ou Presse Magazine Spécialisée

12 enregistrements télé

27 passages radio

48 retombées « presse » dans les médias étrangers

LES ACHATS D'ESPACE PUBLICITAIRE

Afin d'assurer la promotion des événements organisés par les services ou de transmettre des informations d'intérêt local en lien avec les missions de la Communauté de la Riviera française, le Service Communication a assuré l'achat d'espace publicitaire pour un montant total de 96 084 € tous supports confondus sur l'année.

4.4 COMMANDE PUBLIQUE & SERVICE JURIDIQUE

En 2022, le Service de la Commande Publique a accompagné l'ensemble des services dans la **passation de marchés publics nécessaires au fonctionnement et à l'organisation des services publics** menés par la Communauté de la Riviera française.

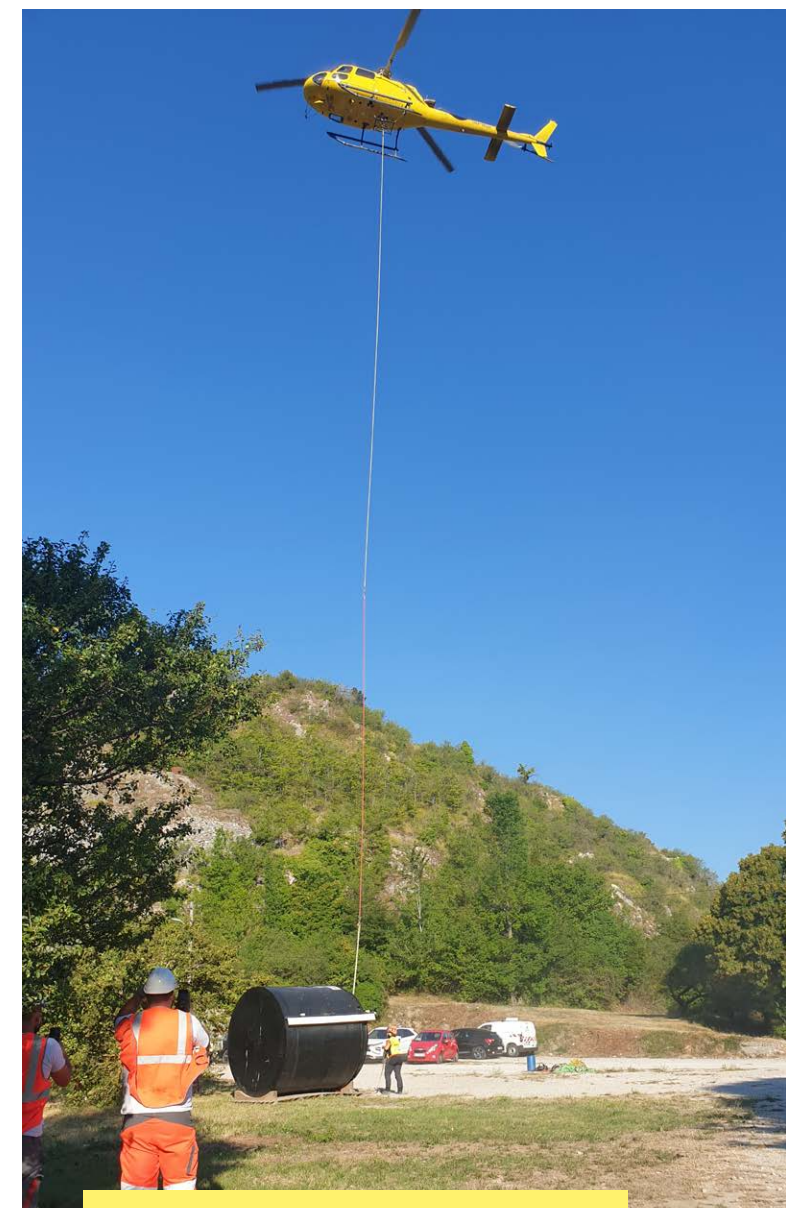
CHIFFRES CLÉS

8 marchés de travaux passés

17 marchés de fournitures et de services attribués

4 contentieux aboutis

15 sinistres en assurances en raison de dégâts des eaux



LES MARCHÉS PUBLICS

Les marchés de travaux passés ont principalement concerné des travaux en lien avec la nécessité de faire face aux conséquences de la sécheresse sur le territoire. Parmi les 8 marchés de travaux engagés, 5 étaient destinés à des opérations de sécurisation de l'acheminement en eau potable géré par le Service Eau et Assainissement.

L'ACTION DU SERVICE JURIDIQUE



Le Service Juridique a assuré le suivi des contentieux, ainsi que la gestion des sinistres en lien direct avec une compétence ou une mission accomplie par les services. Il a également été en charge du suivi juridique du dossier de la Zone d'Activités Fontan Deleuse sur la commune de Sospel, en vertu de la compétence développement économique dans le cadre de la location/vente de parcelles et a fait l'intermédiaire entre l'acheteur et l'étude notariale.



EXPOSITION VIRTUELLE

360°

**Il était une voie
le voyage des romains en Riviera**



Visitez ici
la Via Julia
Augusta

riviera-française.fr



COMMUNAUTÉ DE LA
RIVIERA FRANÇAISE